

Chambre des Représentants.

SESSION DE 1864-1865.

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE POUR L'EXERCICE 1865 ⁽¹⁾.

RAPPORT

FAIT, AU NOM DE LA SECTION CENTRALE (2), PAR M. JAMAR.

MESSIEURS,

Le budget du Ministère de la Justice pour l'exercice 1865 présente, sur le budget précédent, une augmentation de 90,600 francs.

Le budget soumis à votre approbation s'élève à fr.	14,838,168
Le budget pour l'exercice 1864 ne s'élevait qu'à	14,747,568

Toutefois, comme l'indique la note préliminaire du budget, cette majoration n'est en partie qu'apparente. Poussé par le désir très-louable d'éviter d'avoir recours aux crédits supplémentaires, le Ministre de la Justice a majoré de 60,000 francs les allocations pour les frais de justice (art. 16, chap. IV) et l'impression du *Moniteur*, des *Annales parlementaires* et du *Recueil des lois*, (art. 19, chap. VI, du budget). A plusieurs reprises, l'insuffisance des crédits attribués à ces services dans les budgets antérieurs, avait obligé le Gouvernement à demander à la Chambre un supplément de ressources.

Aussi les articles du budget n'ont-ils soulevé aucune discussion dans les sections; mais, au sein de quelques-unes, des questions d'administration ou de législation ont été agitées, et plusieurs ont une importance qui ne saurait manquer de fixer votre attention.

(1) Budget, n° 54 (session extraordinaire de 1864).

(2) La section centrale, présidée par M. CROMBEZ, était composée de MM. VLEMINCKX, MULLER, VAN HUNBEÉCK, DUPONT, LELIÈVRE et JAMAR.

EXAMEN EN SECTIONS.

Le dépouillement des procès-verbaux des sections se resume ainsi :

La 1^{re} section émet le vœu que le Gouvernement examine la question de savoir s'il n'est pas nécessaire d'augmenter le personnel de la cour d'appel et du tribunal de première instance de Bruxelles, au point de vue des justiciables.

Elle exprime le désir que le Gouvernement présente le plus tôt possible le projet de révision de code pénal militaire.

Elle désire savoir ou en est la question de la révision de la loi sur les dépôts de mendicité.

Elle demande, enfin, que les arrêtés royaux de 30 janvier 1854 et 9 octobre 1853, relatifs au domicile de secours des filles atteintes de certaines maladies contagieuses, soient rapportés.

La 3^e section demande, pourquoi le million, destiné annuellement à l'acquisition de fil pour le tissage dans les prisons, n'est pas porté au budget et s'il ne pourrait pas y être compris.

La 4^e section demande si les renseignements statistiques relatifs à l'application de la peine de mort, promis par le Ministre de la Justice, dans la discussion générale du budget de l'année dernière, ont été recueillis, et s'ils sont à la disposition de la Chambre

Elle désire savoir si les études pour la révision de la loi sur les dépôts de mendicité ont été continués et si un projet de loi à cet effet sera bientôt déposé.

Elle appelle enfin l'attention de la section centrale sur la manière dont se fait le transport des mendiants au dépôt de mendicité.

La 6^e section exprime le vœu de voir le Gouvernement prendre sans retard les mesures nécessaires pour mettre la cour d'appel et le tribunal de première instance de Bruxelles en mesure de rendre la justice dans des conditions de célérité qui chaque jour lui font de plus en plus défaut.

Elle appelle également l'attention de la section centrale sur la nécessité d'apporter des modifications à la composition actuelle des cours d'assises.

EXAMEN ET DISCUSSION EN SECTION CENTRALE.

Après examen des procès verbaux des sections, la section centrale a décidé qu'une série de questions serait adressée à M. le Ministre de la Justice.

Elles ont pour objet la révision de la loi sur les dépôts de mendicité,

Le crédit pour le travail des prisons,

Les renseignements statistiques relatifs à l'application de la peine de mort,

La révision du code de commerce,

Enfin la construction du palais de justice de Bruxelles et les travaux d'appropriation du palais de justice de Liège.

Les renseignements transmis par le Département de la Justice en réponse à ces diverses questions forment l'annexe A de ce rapport.

VOEUX EXPRIMÉS PAR LA SECTION CENTRALE.

La section s'est ralliée à plusieurs des vœux formulés par les différentes sections, qui lui paraissent dignes de toute votre sollicitude et mériter l'attention la plus sérieuse du Gouvernement.

Avec les 1^{re} et 6^e sections, la section centrale pense qu'il importe que le personnel de la cour d'appel et du tribunal de première instance soit augmenté sans retard, dans l'intérêt de la bonne administration de la justice.

Les documents statistiques, qui forment l'annexe n° 3 du rapport présenté le 13 janvier dernier, par l'honorable M. Pirmez, sur le budget du Département de la Justice pour 1864, ne laissent aucun doute sur la nécessité de prendre les mesures que la section centrale réclame.

Ainsi, à la fin de l'année judiciaire 1861-1862, 546 causes restaient à juger à la cour d'appel de Bruxelles, et cet arriéré tend, chaque année, à s'accroître dans une proportion considérable.

Si l'on tient compte du droit de priorité que la loi assigne à certaines catégories d'affaires déferées à la cour d'appel, en matière d'expropriation, de faillite ou de divorce, par exemple, on comprendra qu'en présence de l'accroissement constant du nombre des causes introduites, les affaires qui ne rentrent point dans l'une de ces catégories privilégiées, soient exposées à attendre deux ou trois ans et quelquefois plus longtemps encore pour arriver en ordre utile au rôle de la Cour. Et pourtant de l'issue d'un grand nombre de ces procès, dépendent, non seulement la fortune, mais l'honneur et la considération d'une famille.

Les magistrats éminents qui composent la Cour, gémissent les premiers d'une situation qu'ils s'efforcent, mais en vain, de dominer par un zèle auquel il serait injuste de ne point rendre hommage.

Il en est de même du tribunal de première instance de Bruxelles.

Vivement préoccupé d'une situation analogue à celle qui vient d'être signalée pour la cour d'appel de Bruxelles, le conseil provincial du Brabant, dans sa séance du 12 juillet dernier, chargeait la députation permanente de faire sans retard les démarches nécessaires auprès de l'autorité supérieure, pour obtenir l'établissement d'une cinquième chambre près le tribunal de première instance de Bruxelles.

L'auteur de cette proposition rendait à son tour, au sein du conseil provincial, un éclatant hommage au zèle infatigable de nos magistrats.

L'accroissement de la population, le développement prodigieux de la prospérité et de la fortune publique, pendant ces dix dernières années, ont amené une augmentation considérable des affaires soumises à la juridiction du tribunal civil de Bruxelles.

Pendant la période quinquennale de 1854 à 1859 la moyenne des affaires introduites annuellement était de 783. Ce chiffre s'élève à 891 pour la période suivante — 1859 à 1864. —

Pendant l'année 1863-1864 le nombre en est de 1,020, et, depuis le 15 octobre jusqu'à ce jour, il a déjà été introduit 151 affaires contre 116, introduites l'année dernière aux mêmes dates.

La composition actuelle des cours d'assises, en enlevant, pendant les sessions, le

président et un vice-président au tribunal de première instance, est également une source d'entraves à la marche du service de ce tribunal.

Il y a là une situation à laquelle il faut apporter remède sans retard, car elle compromet gravement les intérêts des justiciables et la bonne administration de la justice, qui doit occuper la première place dans les préoccupations du législateur.

Au reste, en émettant le vœu de voir le Gouvernement prendre des mesures pour mettre un terme à cette situation regrettable, la section centrale a d'autant plus le droit d'espérer qu'il ne restera point stérile, que l'augmentation du personnel de la cour d'appel et du tribunal de première instance ne sera pour le trésor qu'une charge insignifiante. En effet, les droits de greffe, d'enregistrement et de toute nature qu'entraîneront les décisions rendues par ces chambres nouvelles auront une importance presque égale au chiffre des dépenses qu'elles pourront occasionner.

Le second vœu, qu'exprime la section centrale, est de voir le Gouvernement présenter le plutôt possible aux chambres un projet de révision de code pénal militaire.

La nécessité de cette révision n'est contestée par personne.

Reconnue par le Gouvernement provisoire, elle fut l'objet d'un arrêté du 27 octobre 1830, qui confiait à une commission, *qui devait entrer immédiatement en fonctions*, le soin de cette révision. A son tour, dans la disposition supplémentaire de la Constitution, le Congrès déclarait qu'il était nécessaire de pourvoir par des lois séparées, et dans le plus court délai possible, à divers objets parmi lesquels se trouvait le Code pénal militaire.

Trente-quatre ans se sont écoulés et c'est encore la même législation surannée et barbare qui reste en vigueur en Belgique.

L'arrêté du 7 octobre 1830 a aboli la peine de la bastonnade, mais que de prescriptions cruelles subsistent encore, que notre raison condamne et que nos mœurs reprouvent!

En contradiction manifeste avec la Constitution, en créant des crimes et des peines *par analogie*, présentant des anomalies choquantes dans l'application des peines, s'adressant à des sentiments et à des mœurs que nous avons peine à comprendre aujourd'hui, le code pénal militaire fait tâche dans notre législation, et nos efforts doivent s'appliquer à la faire disparaître.

Deux arrêtés royaux, l'un du 30 janvier 1854, contresigné par M. le Ministre de l'Intérieur, l'autre en date du 9 octobre 1855, contresigné par M. le Ministre de la Justice, décrètent un principe que l'administration communale de la ville de Bruxelles croit en opposition manifeste avec la loi de 1843.

Cette loi, reproduisant, sauf quelques points accessoires, la législation de 1818, considère le traitement des malades indigents comme une charge incombant exclusivement à la commune, domicile de secours, tandis qu'aux termes des arrêtés indiqués plus haut, les frais de traitement des femmes publiques, atteintes de certaines maladies contagieuses, doivent rester à la charge de la commune de résidence.

L'administration communale de Bruxelles a adressé à MM. les Ministres de

l'Intérieur et de la Justice, un rapport dont les conclusions, adoptées, à l'unanimité, par le conseil communal, tendent à obtenir que les arrêtés des 30 janvier 1854 et 9 octobre 1855 soient rapportés.

Le conseil communal de Louvain a vivement appuyé cette réclamation.

Cette question semble, à la section centrale, digne de l'attention du Gouvernement, non-seulement au point de vue de la légalité de ces arrêtés, mais surtout au point de vue de la conservation de la santé publique. Ces considérations engagent la section centrale à recommander à M. le Ministre de la Justice l'examen attentif des réclamations des villes de Bruxelles et de Louvain.

Quelques observations présentées dans la 4^e section ont éveillé l'attention de la section centrale sur le mode actuel du transport des mendiants aux dépôts de mendicité.

Elle croit devoir engager le chef du Département de Justice à examiner avec soin si ce transport s'effectue dans des conditions convenables.

S'il faut punir le vagabondage et réprimer la mendicité, il ne faut point perdre de vue que, parmi ceux auxquels les dépôts de mendicité servent d'asile, il se trouve des malheureux que des maladies, un chômage imprévu et d'autres causes accidentelles ont réduit à la misère.

Une dernière proposition, formulée par un membre de la section centrale, a rencontré une adhésion unanime.

La section centrale, s'associant sans réserve aux vues et aux sentiments exprimés par l'auteur de cette proposition, exprime le vœu de voir supprimer sans retard les articles du code pénal qui punissent la coalition de ceux qui travaillent ou qui font travailler, alors même qu'elle se produit sans menaces ni violences.

Quand, dans la session de 1860, cette question fut agitée à la Chambre, pendant la discussion du projet de révision du code pénal, la liberté du travail rencontra sur tous les bancs de la Chambre de nombreux et d'ardents défenseurs. S'ils ne purent faire prévaloir d'une manière absolue le système qu'ils défendaient, leurs efforts ne furent point stériles cependant.

Malgré le talent du rapporteur, M. Pirmez, et l'autorité légitime dont il jouit au sein du Parlement, le projet primitif de la commission fut modifié et la majorité de la Chambre se rallia à un terme moyen qui ne mettait à la liberté de se coaliser pour cesser ou faire cesser le travail qu'une seule restriction, *celle d'une notification faite quinze jours à l'avance, ou un mois à l'avance pour les industries que protègent des engagements comportant au moins cette durée.*

La commission de la justice du Sénat ⁽¹⁾ repoussa, à la majorité de ses membres, le système adopté par la Chambre

« En présence de l'art. 20 de la Constitution, disait le rapporteur de la commission, on ne peut ni défendre ni punir comme telles les coalitions qui ne sont qu'un mode d'association dans un but déterminé. On ne peut non plus, sans porter

(1) Sénat de Belgique. *Documents parlementaires*, 1865, n° 57, p. 12.

atteinte à la liberté, interdire aux maîtres de congédier leurs ouvriers et aux ouvriers d'abandonner l'atelier ou la fabrique et de cesser le travail. »

« Ces principes admis devaient nécessairement faire repousser l'art. 414 du code actuel. »

« Comment, en effet, ériger en délit un fait tendant, par des moyens constitutionnellement licites, à un but licite également? »

« Ces conséquences logiques n'ont été qu'en partie acceptées et l'article qui vous est proposé adopte un terme moyen qui, d'après nous, ne doit satisfaire ni ceux qui, effrayés des coalitions, veulent continuer à les réprimer, ni ceux qui, plus confiants dans la liberté, en redoutent moins les écarts que la compression. »

La commission du Sénat replace, comme on le voit, la question sur le même terrain où la lutte s'était engagée dans la Chambre. Elle propose au Sénat la suppression de l'art. 347 du projet soumis à son approbation.

Ce rapport n'a point été discuté jusqu'ici.

Des causes diverses ont empêché que le travail de révision du code pénal fût terminé, et la session actuelle s'écoulera peut-être sans que le Parlement puisse reprendre et finir ces importantes discussions.

Dans ces conditions, la section centrale pense qu'il serait équitable de supprimer ou tout au moins de réformer par une disposition spéciale la législation sur les coalitions, que consacre les art. 414, 415 et 416 du code pénal.

Des considérations diverses doivent, lui semble-t-il, engager le Gouvernement à donner suite bientôt au vœu qu'elle émet à cet égard.

Depuis l'époque où la Chambre a voté l'art. 347 du nouveau code pénal, plus de quatre années se sont écoulées et la cause de la liberté du travail a vu s'accroître le nombre de ces défenseurs. Le rapport de la commission du Sénat en est une preuve.

En outre, et l'on doit le constater avec bonheur, avec un grand nombre de chambres de commerce, le niveau moral et intellectuel de nos populations ouvrières s'élève dans toutes nos provinces.

S'il faut en faire honneur à l'esprit de ces populations, il est juste de constater aussi la part qui revient dans cette heureuse métamorphose, aux hommes qui sont actuellement au pouvoir.

Parmi leurs titres à la reconnaissance du pays, il faut placer en première ligne leurs généreuses préoccupations du sort des classes ouvrières, et leurs efforts constants pour assurer la prospérité matérielle du travailleur et développer en lui, par l'instruction et la prévoyance, les qualités qui seront un jour ses titres incontestés pour jouir de tous les droits du citoyen.

Partout, enfin, les relations entre patrons et ouvriers tendent à revêtir un caractère dont les uns et les autres ne peuvent manquer de recueillir les plus heureux fruits.

Le chef d'industrie comprend que, comme le prêtre et le père de famille, il a charge d'âmes, et l'ouvrier, reconnaissant de la sollicitude qu'on lui témoigne, sent s'éveiller dans son cœur des sentiments qui cimenteront entre son patron et lui cette solidarité, qui forme le gage le plus certain du succès, qui donnera la richesse à l'un et assurera le bien-être de l'autre.

« Ce serait un sûr moyen, disait déjà dès 1860, le comité des houillères du

Couchant de Mons, d'accroître cette confiance mutuelle, qui importe tant à la prospérité industrielle du pays, que de reconnaître franchement aux ouvriers un droit qu'il serait injuste de leur contester, et que de s'associer à leurs démarches pour faire prononcer l'abolition des lois sur les coalitions. »

La section centrale partage ces sentiments qui sont devenus, nous en sommes convaincus, ceux de la majorité des membres de cette Chambre.

Elle insiste donc auprès du Gouvernement pour voir celui-ci faire disparaître les dernières entraves que les art. 414 et 415 du code pénal apportent au droit d'association, en sévissant avec d'autant plus de rigueur contre les actes coupables, menaces, violences, interdictions dont l'exercice de ce droit pourrait être accompagné ou suivi.

Cette liberté absolue ne pourra-t-elle quelquefois avoir des résultats fâcheux. soit pour les maîtres, soit pour les ouvriers?

Peut-être.

Mais il n'est pas de liberté pure de tout inconvénient et à laquelle ne s'attachent des maux qu'il est impossible d'en séparer. Voici comment s'exprimait M. Hippolyte Passy, dans un discours qu'il prononçait, à l'académie des sciences morales et politiques, sur la liberté du travail :

« La liberté de la presse, en mettant aux prises des opinions divergentes, excite chez ceux qui les professent des passions ardentes et provoquent dans les partis des luttes haineuses qui peuvent compromettre la paix publique. La liberté des cultes est féconde aussi en animosités intestines : enfin, la liberté la plus simple, celle d'employer, suivant ses propres convenances, son temps et son argent, peut favoriser la paresse et l'ivrognerie.

» S'il fallait abolir ou restreindre les libertés à raison des abus qu'elles autorisent, pas une assurément ne demeurerait intacte, et cependant toutes sont essentielles au développement des prospérités humaines, toutes impriment aux esprits et aux caractères ce degré de vigueur et d'activité nécessaire aux populations pour marcher résolument dans la voie du progrès et de la civilisation. »

C'est là un noble langage et qui ne saurait manquer d'avoir de l'écho dans un pays qui puise en partie sa force morale et sa puissance dans la pratique virile de la liberté.

Aussi la section centrale, espère-t-elle voir le Gouvernement prendre bientôt l'initiative d'une mesure, à laquelle applaudiront toutes nos populations ouvrières et la plus grande partie de nos chefs d'industrie.

Aucune autre observation ne s'étant produite dans la discussion générale du budget, au sein de la section centrale, elle a procédé à l'examen des articles, qui ont été successivement adoptés.

CHAPITRE PREMIER.

ADMINISTRATION CENTRALE.

Le crédit demandé s'élève, comme celui alloué pour l'exercice 1864, à 515,600 francs.

CHAPITRE II.

ORDRE JUDICIAIRE.

Le crédit demandé est de 3,492,420 francs.

Il présente sur celui alloué en 1864 une diminution de 3,600 francs.

Le traitement de deux magistrats en disponibilité, décédés depuis 1864, ainsi que le crédit de 2,000 francs pour la bibliothèque de la Cour de cassation, qui figurait exceptionnellement au budget de 1864, ont amené sur ce chapitre une réduction de 10,000 francs. Par contre il a fallu pourvoir.

- | | | |
|--|-----|-------|
| a. Au traitement du juge de paix et du greffier du canton de Châtelet. | fr. | 4,500 |
| b. A une insuffisance du matériel des cours d'appel. | | 1,500 |
| c. A une régularisation des traitements des commis des parquets. | | 400 |

CHAPITRE III.

JUSTICE MILITAIRE.

Le crédit demandé s'élève, comme celui alloué pour 1864, à 72,773 francs.

CHAPITRE IV.

FRAIS DE JUSTICE.

Le crédit demandé s'élève à 704,608 francs et dépasse de 50,000 francs le crédit porté au budget de 1864.

Comme l'indique la note préliminaire du budget, rappelée à la première page de ce rapport, cette augmentation est réclamée pour éviter de recourir à des crédits supplémentaires.

Au reste, comme l'indique avec raison le Ministre, l'allocation pour frais de justice ne saurait être limitée puisqu'il ne dépend pas de l'administration de limiter une dépense réglée par des tarifs.

CHAPITRE V.

PALAIS DE JUSTICE.

Le crédit alloué pour l'exercice 1864, et qui était de 93,000 francs, n'a subi aucune modification pour 1865.

CHAPITRE VI.

PUBLICATIONS OFFICIELLES.

Une augmentation de 30,000 francs portée à 222,300 le crédit demandé pour l'exercice 1865.

Cette augmentation se justifie également par le désir d'éviter d'avoir recours aux crédits supplémentaires qui ont été nécessaires pour les exercices antérieurs.

CHAPITRE VII.

PENSIONS ET SECOURS.

Le total de ce chapitre est de 26,500 francs. C'est le crédit qui figurait également au budget de 1864.

CHAPITRE VIII.

CULTES

Le crédit demandé pour 1865 s'élève à 5,464,367 francs, et présente sur le crédit alloué en 1864 une augmentation de 3,200 francs

Cette augmentation, qui se rattache aux art 31 et 32, est demandée pour satisfaire à la demande de la communauté anglicane, ayant pour objet la création d'une 3^e place de pasteur à Bruxelles.

CHAPITRE IX.

ÉTABLISSEMENTS DE BIENFAISANCE.

Le crédit de 660,000 francs, alloué pour l'exercice 1864, n'a subi aucune modification au budget qui nous est soumis.

CHAPITRE X.

PRISONS.

Une majoration de 34,000 francs élève à 3,699,800 francs le crédit total de ce chapitre.

L'art. 49 est augmenté de 25,000 francs. Cette augmentation est demandée pour organiser dans les prisons et conformément à la loi générale de comptabilité de l'État, la comptabilité *matière* et la comptabilité *de deniers*.

Les fonctions de comptable seront remplies dans les maisons centrales par des agents spéciaux, et dans les maisons de sûreté et d'arrêt par les commis aux écritures ou tous autres agents à désigner par le Ministre, auxquels on accorderait, pour le surcroît de besogne ou de responsabilité, ou le *maximum* de leur traitement ou une indemnité annuelle de 200 à 300 francs.

Une somme de 5,000 francs figure également à la colonne des charges extraordinaires et temporaires pour couvrir les frais d'une adjudication d'impressions pour cette nouvelle comptabilité.

Une augmentation de 4.000 francs est portée à l'art. 55 (*honoraires et indemnités de route aux architectes pour la rédaction de projets de prison, etc*).

Cette augmentation représente à peu près l'insuffisance de ce crédit, pendant les quatre derniers exercices.

Enfin, l'état des travaux à exécuter en 1865 à la maison de force de Gand, à la maison de sûreté cellulaire de Mons, et à la maison d'arrêt cellulaire de Louvain, ont permis d'opérer une réduction, de 3,000 francs sur les art. 52, 53, et 54.

CHAPITRE XI.

FRAIS DE POLICE.

Le crédit demandé s'élève à 80,000 francs, comme au budget de 1864.

CHAPITRE XII.

Ce chapitre comprend les dépenses imprévues non libellées au budget, et dans lesquelles rentrent celles résultant de l'achat de livres qu'il y aurait lieu de fournir à des tribunaux. Le crédit reste fixé à 6,800 francs.

L'ensemble du budget du Ministère de la Justice, pour l'exercice 1865, s'élève ainsi :

En charges ordinaires et permanentes, à fr.	15 694,807
En charges extraordinaires et temporaires, à	1,143,361
Ensemble. . . fr.	<u>14,838,168</u>

La section centrale, à l'unanimité, Messieurs, vous propose de l'approuver.

Le Rapporteur,

A. JAMAR.

Le Président,

LOUIS CROMBEZ.



ANNEXES.



A M. le Président de la section centrale, chargée de l'examen du budget de la Justice, pour 1865.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir ci-joint la réponse aux six questions posées par la section centrale, chargée de l'examen du projet de budget du Département de la Justice, pour l'année 1865, et qui m'ont été communiquées par votre lettre du 12 de ce mois.

Recevez, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Le Ministre de la Justice,

VICTOR TESCH.

1^{re} Question. Les études pour la révision de la loi sur les dépôts de mendicité ont-elles été continuées et un projet de loi, à cet effet, sera-t-il bientôt déposé ?

2^e Question. Pour quel motif, le crédit destiné à poursuivre, dans les prisons, le travail pour l'exportation, ne figure-t-il pas dans le budget de 1865, malgré la promesse faite par M. le Ministre de la Justice, dans l'exposé des motifs du projet de loi allouant à son département un crédit supplémentaire de 800,000 francs ? (Voir document n° 99, session 1863-1864, séance du 21 juin 1864, page 4.)

Réponse. Un projet de loi concernant les dépôts de mendicité a été présenté dans la séance du 16 courant.

Réponse. Dans la séance du 8 mars 1864, M. le Ministre des Finances a exposé les motifs qui, depuis 1848, ont déterminé le Gouvernement à demander, à titre de crédit spécial, la somme nécessaire pour le travail dont il s'agit.

Lorsque la demande d'un crédit supplémentaire de 800,000 francs a eu lieu, le 21 juin dernier, on pouvait espérer que la comptabilité des matières serait organisée dès le 1^{er} janvier prochain.

Aujourd'hui qu'il est devenu douteux qu'une organisation complète de ce nouveau service puisse fonctionner avant les premiers mois de 1865, il a paru convenable de se conformer, pour le prochain exercice, à la marche suivie depuis 1848.

3° *Question.* Les renseignements statistiques relatifs à l'application de la peine de mort, promis par M. le Ministre de la Justice, dans la discussion générale du budget de l'année dernière, ont-ils été recueillis et sont-ils à la disposition des membres de la chambre ?

4° *Question.* Le gouvernement présentera-t-il dans un délai prochain un projet de révision du Code de commerce, et, à défaut, un projet de loi révisant la législation sur les sociétés commerciales, suivant les promesses contenues dans le discours du Trône, prononcé à l'ouverture de la session de 1863-1864.

5° *Question.* Où en sont les expropriations pour la construction du palais de justice à Bruxelles, et quand pourra-t-on commencer les travaux ?

6° *Question.* Où en sont les travaux d'appropriation du palais de justice de Liège ?

Réponse. Les tableaux ci-joints contiennent les renseignements demandés par la section centrale.

Réponse. Le Gouvernement, fidèle à la promesse faite dans le discours du Trône, prononcé à l'ouverture de la session législative de 1863-1864, a présenté, le 17 courant, un projet de loi portant révision du Code de commerce et présentera prochainement un projet de loi prescrivant de nouvelles règles pour la constitution des sociétés anonymes.

Réponse. Les propriétaires intéressés sont au nombre de 73, et il a été traité de gré à gré avec 64 d'entre eux, qui ont accepté les prix auxquels leurs biens avaient été estimés par les experts de l'administration.

Une action en expropriation forcée est intentée aux onze propriétaires qui ne se sont pas contentés des prix offerts par l'administration.

Les travaux de construction seront commencés à l'issue des procès.

Réponse. Dès l'année 1838, le Département de la Justice s'est mis en devoir de faire au palais de Liège les appropriations nécessaires au service de la cour d'appel et du tribunal de première instance, et actuellement la cour d'appel est, à peu de choses près, en jouissance des locaux nécessaires à son service.

Si pour le tribunal de première instance de Liège il n'en est pas de même, c'est que, d'après le plan arrêté primitivement par la commission dite : *de répartition des locaux*, il ne peut être satisfait aux exigences du service du tribunal de première instance qu'après l'évacuation des bâtiments affectés au dépôt des archives nationales, que l'on aurait appropriés au service du tribunal.

Cependant aujourd'hui que les archives

nationales sont déjà, en partie, déposées dans de nouveaux locaux, il paraît que les bâtiments, d'où elles sont retirées, sont insuffisants à leur nouvelle destination et que, fussent-ils suffisants, leur appropriation coûterait presque autant que de nouvelles constructions.

La commission du palais de Liège insiste donc pour qu'à l'instar de ce qui a eu lieu pour assurer le service de la cour d'appel, l'Etat se mette en devoir d'exproprier quelques maisons de la rue Sainte-Ursule, sur le terrain desquelles s'élèveraient les constructions nécessaires au service du tribunal de première instance.

L'exécution de ce projet aurait l'avantage d'isoler un peu plus le palais et elle ne serait qu'un acheminement à son isolement complet des propriétés particulières qui l'entourent encore de ce côté.

C'est là un projet dont le Gouvernement ne tardera pas à s'occuper.

Condamnés à mort depuis l'an IV jusqu'en 1830.

ANNÉES.	CONDAMNÉS CONTRADICTOIREMENT ET PAR CONTUMACE										CONDAMNÉS CONTRADICTOIREMENT					Condamnés par contumace	
	Assassinat	Empoisonnement	Paricide	Infanticide ¹⁾	Meurtre et vol, rebellion	Incendie	Fausse monnaie ²⁾	Vol avec circonstances aggravantes ³⁾	Vol sur chemin public	Provocation à la guerre civile	TOTAL	Nombre des condamnés	Exécutions	Commutions	Arrêts cassés		Résultats inconnus ⁴⁾
An IV 1796	7	»	»	»	»	1	»	»	»	»	8	8	3	»	4	4	»
» V 1797	27	»	»	»	»	»	»	»	»	»	27	27	26	»	»	1	»
» VI 1798	28	»	3	4	4	5	»	33	»	»	71 ⁵⁾	71	60	»	4	5	»
» VII 1799	38	»	»	»	»	4	»	17	»	1	60 ⁶⁾	67	50	»	3	3 ⁷⁾	3
» VIII 1800	12	2	»	»	4	»	»	18	»	1	34	34	21	»	11	2	»
» IX 1801	28	»	4	»	8	2	»	51	»	»	90 ⁸⁾	82	76	»	4	4	8
» X 1802	37	»	4	»	4	5	»	38	»	»	85	67	54	»	5	8	18
» XI 1803	44	»	»	»	4	7	»	34	»	»	86 ⁹⁾	69	60 ⁹⁾	4	1	3	17
» XII 1804	24	»	4	4	4	1	»	27	»	»	58	32	24	5 ¹⁰⁾	1	2	26
» XIII 1805	14	»	4	»	4	»	»	9	»	»	25 ¹¹⁾	22	16	»	2	4	3
1806	15	4	4	4	»	»	»	24	»	»	42	28	23	3	4	4	14
1807	23	»	»	»	»	3	»	10	»	»	38	37 ¹²⁾	27	4	4	8	1
1808	6	»	»	4	»	4	»	16	»	»	24	19	8	8	»	3	5
1809	16	3	»	»	3	4	»	»	»	»	23	17	14	»	»	3	6
1810	9	4	»	»	4	»	»	9	»	»	20	18	13	»	»	3	2
1811	21	4	»	3	4	2	»	2	»	»	30 ¹³⁾	23	14	»	»	8 ¹⁴⁾	7
1812	13	2	»	2	»	5	»	3	»	»	25	19	16	»	2	4	6
1813	10	2	»	»	7	2	2	7	»	»	30	28	23	4	»	4 ¹⁵⁾	2
1814	5	»	»	4	»	»	»	2	»	»	8	6	3 ¹⁶⁾	4	»	2	2
1815	4	2	»	1	3	4	»	»	»	»	8	4	2	1	»	4	4

¹⁾ Sous l'empire du Code pénal de 1791, l'infanticide était puni comme meurtre ou comme assassinat, selon les circonstances

²⁾ Le Code pénal de 1791 ne punissait pas la fausse monnaie de mort

³⁾ La loi du 29 nivôse an VI punissait de mort les vols commis à force ouverte ou par violence sur les routes publiques, ou avec effraction extérieure ou escalade dans des maisons habitées

⁴⁾ Sous la rubrique Résultats inconnus, on a indiqué les lacunes des registres qui ne mentionnent, ni exécution, ni commutation de peine

⁵⁾ Deux des condamnés suicidés

⁶⁾ Un condamné évadé

⁷⁾ Un contumax condamné contradictoirement à la même peine, en l'an XI

⁸⁾ Un condamné mort en prison

⁹⁾ Ces commutations et les suivantes, jusqu'en 1814, ont consisté dans la déportation

¹⁰⁾ Condamné acquitté par le second arrêt.

¹¹⁾ Trois condamnés morts en prison

¹²⁾ Un suicide en prison. L'exécution a eu lieu sur le cadavre

¹³⁾ Un condamné mort en prison

¹⁴⁾ Un contumax acquitté par arrêt contradictoire

¹⁵⁾ Un contumax condamné contradictoirement à la même peine, en 1814

¹⁶⁾ Cette commutation et les suivantes, jusqu'en 1830, ont consisté dans la détention à perpétuité ou à temps dans une maison de force

Condamnés à mort depuis l'an VI jusqu'en 1830 (suite).

ANNÉES.	CONdamnÉS CONTRADICTOIREMENT ET PAR CONTUMACE.										CONdamnÉS CONTRADICTOIREMENT.					Condamnés par contumace.	
	Assassinat.	Empoisonnement.	Parricide.	Infanticide.	Meurtre et vol, rébellion.	Incendie.	Fausse monnaie.	Vol avec circonstances aggravantes.	Vol sur chemin public.	Provocation à la guerre civile.	TOTAL.	Nombre des condamnés.	Exécutions.	Commutions.	Arrêts cassés.		Résultats inconnus.
1816	9	»	4	2	»	»	3	3	»	»	18	8	3	3	2	»	40
1817	13	2	»	»	3	2	»	»	»	»	20	8	7	4	»	»	12
1818	4	4	»	4	3	4	»	4	»	»	41	8	5	2	»	4	3
1819	8	4	»	2	»	3	»	»	»	»	44	44	9	2	»	»	3
1820	5	»	»	4	»	»	2	»	»	»	8	2	2	»	»	»	6
1824	3	»	1	4	2	2	4	7	4	»	18	47	41	6	»	»	4
1822	6	4	»	4	»	1	»	»	»	»	9	6	2	3	»	4	3
1823	4	1	»	»	»	1	»	»	»	»	6	5	2	4	»	2	1
1824	17	»	»	2	»	4	»	»	»	»	20	40	6	2	»	2	10
1825	12	4	»	2	»	2	4	»	»	»	48	46	5	44	»	»	2
1826	5	»	»	4	»	3	2	»	4	»	42	9	2	5	4	4	3
1827	3	»	4	2	»	4	4	6	»	»	44	44	4	6	6	»	»
1828	7	»	4	4	»	5	»	6	»	»	20	17	14	6	»	»	3
1829	4	»	»	4	»	4	4	»	»	»	40	9	3	6	»	»	4
1830	»	»	»	4	4	»	»	»	»	»	2	2	»	2	»	»	»

1) Un suicidé en prison.

Condamnations à mort et

N. B. Les chiffres placés entre parenthèses indiquent le

ANNÉES.	ACCUSÉS JUGÉS CONTRADICTOIREMENT ET PAR CONTUMACE.													
	Parricide.	Assassinat.	Meurtre, rébellion ayant causé la mort.	Empoisonnement.	Infanticide.	Viol sur enfant ayant autorité ou par plusieurs.	Incendie.	Fausse monnaie.	Vol avec les cinq circonstances aggravées ou sur chemin public.	TOTAL	Parricide.	Assassinat.	Meurtre, rébellion ayant causé la mort.	Assassinat et vol
1831	»	8	(3) 34	4	6	»	5	42	(1) 3	(4) 66	»	4	»	»
1832	»	(2) 15	(3) 49	»	4	»	3	49	9	(5) 69	»	(4) 6	»	»
1833	»	(1) 13	(1) 47	1	7	»	2	13	7	(5) 60	»	(1) »	(1) 1	»
1834	»	(1) 47	30	4	11	»	7	(1) 4	47	(2) 87	»	(1) 8	»	»
1835	»	(1) 43	(3) 26	1	10	»	44	4	47	(4) 82	»	4	»	4
1836	»	(1) 18	37	4	(1) 9	6	8	5	(2) 19	(4) 106	»	8	1	»
1837	4	48	(4) 25	2	9	(4) 3	6	(2) »	(1) 43	(5) 77	4	6	»	»
1838	»	(2) 8	(1) 23	2	(1) 46	(4) 6	3	3	42	(5) 73	»	(1) 2	»	»
1839	»	44	24	2	(1) 42	4	9	41	20	(1) 96	»	5	»	»
1840	4	(4) 47	(3) 32	2	43	3	40	44	39	(4) 134	»	(1) 2	(2) 4	»
1841	»	(1) 45	(5) 18	»	8	»	10	7	30	(6) 88	»	(4) 7	»	»
1842	»	46	(1) 24	1	6	2	48	5	33	(4) 102	»	4	4	4
1843	»	11	(2) 48	4	5	5	44	47	44	(2) 109	»	8	4	»
1844	»	47	(1) 29	4	40	7	17	46	48	(4) 115	»	7	4	»
1845	1	21	32	4	5	6	41	2	(3) 29	(3) 141	4	7	2	3
1846	2	30	25	4	17	1	18	8	39	144	2	9	3	9
1847	»	43	45	(2) 6	6	»	27	11	(4) 25	(3) 106	»	6	»	3
1848	»	41	(4) 28	»	9	8	48	9	38	(1) 121	»	5	4	3
1849	4	26	26	4	7	3	20	(1) 18	48	(1) 120	4	43	»	4
1850	»	(1) 31	(2) 22	3	40	3	42	8	38	(3) 127	»	(4) 40	2	5
1851	1	(1) 17	(5) 26	6	10	6	49	8	(4) 46	(7) 109	4	(4) 8	4	3
1852	4	44	46	»	7	1	40	6	43	65	»	5	»	»
1853	»	(1) 43	(4) 17	4	43	(2) 3	41	6	44	(4) 75	»	(4) 7	(1) 4	1
1854	»	24	(8) 47	2	42	4	45	44	47	(8) 102	»	44	(8) 4	3
1855	1	28	9	3	44	8	40	42	24	109	4	5	4	5
1856	»	43	(4) 44	»	(4) 8	4	44	47	37	(2) 104	»	4	»	2
1857	4	12	(1) 22	»	49	5	8	9	43	(4) 89	4	4	»	2
1858	2	42	(5) 23	3	47	4	45	4	(1) 42	(6) 86	2	8	(3) 2	4
1859	»	(4) 46	(4) 27	2	4	6	45	5	(4) 10	(3) 85	»	(4) 5	4	4
1860	1	43	44	4	(4) 45	2	(2) 6	5	40	(3) 65	»	5	»	3
TOTAUX . .	43	505	736	54	304	98	354	268	642	2,970	40	187	36	53
Contradictaires	43	491	683	52	299	94	349	264	634	2,876	40	177	21	53
Contumaces .	»	44	52	2	5	4	2	4	44	94	»	40	45	»

exécutions dans le royaume.

nombre des accusés et des condamnés par contumace.

CONDAMNÉS A MORT.								EXÉCUTÉS.					Observations.
Meurtre et vol.	Empoisonnement.	Infanticide.	Viol sur enfant ayant autorité ou par plusieurs.	Incendie.	Fausse monnaie.	Vol avec les cinq circonstances aggravantes ou sur chemin public.	TOTAL.	Parricide, assassinat.	Empoisonnement.	Assassinat et vol, meurtre et vol.	Incendie.	TOTAL.	
"	4	1	"	1	4	1	9	"	"	"	"	"	(a) Un parricide.
"	"	"	"	"	1	"	(1) 7	"	"	"	"	"	(b) Un meurtre et vol.
"	4	2	"	"	"	3	(2) 7	"	"	"	"	"	(c) Une femme exé-
4	"	1	"	2	"	15	(1) 27	1	"	"	"	4	cutée en 1846, pour
2	1	"	"	5	"	5	48	"	1	4	"	2	assassinat de son en-
"	1	(1) 1	"	1	"	1	(1) 46	"	"	"	"	"	fant.
"	2	2	1	4	"	4	14	"	"	"	"	"	
"	"	(4) 6	"	"	"	"	(2) 8	4	"	"	"	1	
"	"	(4) 2	"	4	2	7	(1) 20	4	"	"	"	1	
"	2	"	"	5	4	8	(3) 24	"	"	"	"	"	
"	"	3	"	5	"	13	(4) 28	2	"	"	"	2	
"	4	1	"	6	4	2	20	1	"	"	"	1	
"	1	"	"	2	"	8	20	4	"	"	"	1	
"	"	3	1	40	"	5	27	"	"	"	4	1	
2	2	"	"	5	"	(1) 3	(4) 25	(a) 1	"	2	"	3	
"	"	6	"	43	1	15	58	(a) 3	"	4	"	7	
4	(2) 2	1	"	9	"	6	(2) 28	2	"	4	"	3	
4	"	4	"	46	2	44	43	4	"	3	"	4	
1	4	2	"	44	1	4	44	4	"	"	"	1	
"	4	5	"	8	"	12	(4) 43	2	"	1	"	3	
4	3	3	4	41	"	"	(1) 32	(a) 2	2	2	"	6	
4	"	2	"	4	"	6	48	"	"	"	"	"	
"	4	6	"	6	4	4	(2) 27	"	"	4	"	1	
4	4	3	"	8	4	3	(8) 32	1	"	2	1	4	
4	2	5	"	3	4	8	32	4	"	(b) 5	"	6	
"	"	(1) 4	"	8	"	2	(1) 20	"	"	4	"	1	
"	"	5	"	4	"	4	44	"	"	4	"	1	
"	4	6	"	7	"	2	(3) 29	"	"	"	"	"	
4	"	2	"	9	"	"	(4) 49	"	"	"	"	"	
"	"	5	"	(2) 2	4	2	(2) 48	"	"	2	"	2	
43	26	84	3	474	47	453	755	(c) 24	3	26	2	52	
43	24	80	3	469	47	454	724	"	"	"	"	"	
"	2	4	"	2	"	4	34	"	"	"	"	"	

Condamnations à mort et exécutions

ANNÉES.	ACCUSÉS JUGÉS CONTRADICTOIREMENT ET PAR CONTUMACE.													
	Particide.	Assassinat.	Meurtre, rébellion ayant causé la mort.	Empoisonnement.	Infanticide.	Viol sur enfant ayant autorité ou par plusieurs.	Incendie.	Fausse monnaie.	Vol avec les cinq circonstances aggravantes ou sur chemin public.	TOTAL.	Particide.	Assassinat.	Meurtre, rébellion ayant causé la mort.	Assassinat et vol.
1831	"	"	4	1	"	"	"	2	"	7	"	"	"	"
1832	"	1	4	"	2	"	"	"	"	4	"	4	"	"
1833	"	"	"	"	"	"	"	"	3	3	"	"	"	"
1834	"	4	1	"	2	"	"	4	"	5	"	4	"	"
1835	"	4	"	"	4	"	1	"	6	9	"	"	"	"
1836	"	2	4	"	"	"	"	"	"	3	"	"	"	"
1837	"	"	(1) 2	"	"	"	1	"	4	(1) 7	"	"	"	"
1838	"	1	4	"	1	6	"	"	"	9	"	"	"	"
1839	"	3	"	1	"	"	"	"	5	8	"	2	"	"
1840	"	4	3	"	6	"	3	"	"	13	"	4	"	"
1841	"	2	3	"	4	"	2	"	"	8	"	"	"	"
1842	"	2	(1) 1	"	"	"	1	"	4	(1) 8	"	2	"	"
1843	"	1	1	1	1	"	"	1	3	8	"	4	"	"
1844	"	"	2	"	1	"	"	"	4	4	"	"	"	"
1845	"	3	4	"	1	"	"	"	"	5	"	1	"	"
1846	"	4	4	"	"	"	2	"	"	7	"	4	"	"
1847	"	2	4	"	1	"	"	4	1	6	"	2	"	"
1848	"	4	4	"	"	2	4	"	16	21	"	4	"	"
1849	"	1	4	"	"	"	2	"	6	13	"	4	"	"
1850	"	5	3	"	"	"	1	"	"	9	"	4	"	4
1851	"	"	2	"	4	"	4	4	11	19	"	"	"	"
1852	"	3	4	"	"	"	2	1	3	10	"	4	"	"
1853	"	4	"	"	4	4	4	"	"	4	"	4	"	"
1854	"	2	4	"	1	"	3	4	3	14	"	"	"	4
1855	"	2	2	4	3	1	2	"	3	14	"	"	"	"
1856	"	6	(1) 2	"	(4) "	"	2	3	5	(2) 48	"	"	"	2
1857	"	3	4	"	4	"	4	"	"	6	"	"	"	4
1858	"	4	"	"	1	"	3	"	2	7	"	"	"	"
1859	"	2	3	"	"	"	"	2	(1) 2	(1) 9	"	"	"	4
1860	"	"	2	"	"	"	4	"	4	4	"	"	"	"
TOTAUX . .	"	48	54	4	26	40	33	46	79	267	"	47	"	6
Contradictaires	"	48	48	4	25	40	33	46	78	262	"	47	"	6
Contumaces . .	"	"	3	"	4	"	"	"	4	5	"	"	"	"

dans la province d'Anvers:

CONDAMNÉS A MORT.								EXÉCUTÉS.				Observations.
Meurtre et vol.	Empoisonnement.	Infanticide.	Vol sur enfant ayant autorité ou par plusieurs	Incendie.	Fausse monnaie.	Vol avec les cinq circonstances aggravantes ou sur chemin public.	TOTAL.	Assassinat.	Assassinat et vol.	Infanticide, incendie.	TOTAL.	
»	1	»	»	»	2	»	3	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	»	4	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	3	3	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	»	1	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	3	3	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	1	1	»	»	»	»	
»	»	1	»	»	»	»	1	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	1	3	1	»	»	1	
»	»	1	»	1	»	»	3	»	»	»	»	
»	»	»	»	2	»	»	2	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	»	2	1	»	»	1	
»	1	»	»	»	»	»	2	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	»	1	»	»	»	»	
»	»	»	»	2	»	»	3	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	»	2	1	»	»	1	
»	»	»	»	1	»	9	11	»	»	»	»	
»	»	»	»	2	»	»	3	»	»	»	»	
»	»	»	»	1	»	»	3	1	»	»	1	
»	»	»	»	1	»	»	1	»	»	»	»	
»	»	»	»	1	»	»	2	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	»	1	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	»	1	»	»	»	»	
»	»	»	»	1	1	2	5	»	»	»	»	
»	1	1	»	»	»	»	2	»	»	»	»	
»	»	(1)	»	1	»	»	(1) 3	»	1	»	1	
»	»	»	»	1	»	»	2	»	1	»	1	
»	»	1	»	1	»	»	2	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	»	1	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
»	3	5	»	15	3	19	68	1	2	»	6	
»	3	1	»	15	3	19	67	»	»	»	»	
»	»	1	»	»	»	»	1	1	»	»	»	

Condamnations à mort et exécutions

ANNÉES.	ACCUSÉS JUGÉS CONTRADICTOIREMENT ET PAR CONTUMACE.													
	Parricide.	Assassins.	Meurtre, rébellion ayant causé la mort.	Empoisonnement.	Infanticide.	Viol sur enfant ayant autorité ou par plusieurs.	Incendie.	Fausse monnaie.	Vol avec les cinq circonstances aggravées ou sur chemin public.	TOTAL.	Parricide.	Assassinat.	Meurtre, rébellion ayant causé la mort.	Assassinat et vol.
1831	»	6	4	»	»	»	»	1	(1) »	(1) 11	»	»	»	»
1832	»	(1) 5	(1) 2	»	»	»	»	6	1	(2) 14	»	(1) »	»	»
1833	»	3	7	»	»	»	1	»	»	11	»	»	»	»
1834	»	»	7	1	»	»	»	»	»	8	»	»	»	»
1835	»	(1) 6	(1) 5	»	»	»	1	2	»	(2) 14	»	2	»	»
1836	»	2	7	»	(1) 1	6	»	»	»	(1) 16	»	»	»	»
1837	»	8	6	»	»	»	»	»	»	14	»	3	»	»
1838	»	2	6	»	3	(1) »	»	3	»	(1) 14	»	2	»	»
1839	»	2	3	»	»	»	1	»	1	10	»	»	»	»
1840	»	(1) 4	(1) 6	»	»	»	1	»	11	(2) 22	»	(1) »	(1) »	»
1841	»	(1) 4	(1) »	»	»	»	1	»	8	(2) 16	»	(1) 2	»	»
1842	»	3	5	»	1	»	1	1	11	25	»	»	»	»
1843	»	1	3	»	»	1	»	7	15	27	»	1	»	»
1844	»	5	6	»	2	2	»	1	»	19	»	1	»	»
1845	»	1	2	1	1	5	5	1	9	25	»	»	1	»
1846	»	13	3	»	2	»	»	»	2	20	»	2	»	1
1847	»	3	4	1	2	»	2	»	3	15	»	2	»	»
1848	»	4	4	»	»	3	1	5	1	18	»	1	»	2
1849	»	1	4	1	»	1	»	5	1	13	»	»	»	»
1850	»	10	3	»	1	2	3	»	1	20	»	1	»	1
1851	1	5	10	»	1	»	5	»	»	22	1	3	1	»
1852	»	2	1	»	»	»	3	»	»	6	»	1	»	»
1853	»	»	(1) 2	»	1	(2) »	1	»	»	(3) 4	»	»	(1) »	»
1854	»	6	»	»	»	1	2	»	2	11	»	3	»	1
1855	»	2	»	1	3	»	2	»	»	8	»	1	»	»
1856	»	1	1	»	»	»	3	3	6	14	»	1	»	»
1857	»	2	1	»	2	»	»	»	2	10	»	»	»	»
1858	1	3	(1) 2	1	5	1	3	»	(1) 2	(2) 18	1	1	»	»
1859	»	8	6	1	»	3	2	»	»	20	»	1	»	»
1860	1	1	1	»	1	»	»	»	2	9	»	1	»	»
Totaux . .	3	117	120	7	30	28	44	38	83	470	2	38	4	11
Contradictaires.	3	113	114	7	29	25	44	38	81	464	2	35	2	11
Contumaces . .	»	4	6	»	1	3	»	»	2	16	»	3	2	»

dans la province de Brabant.

CONDAMNÉS A MORT.								EXÉCUTÉS.				Observations.
Meurtre et vol.	Empoisonnement.	Infanticide.	Viol sur enfant ayant autorité ou par plusieurs.	Incendie.	Fausse monnaie.	Vol avec les cinq circonstances aggravantes ou sur chemin public.	TOTAL.	Assassinat, parricide.	Assassinat, vol.	Infanticide, incendie	TOTAL.	
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	»	(1) »	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	»	2	»	»	»	»	
»	»	(4) »	»	»	»	»	(1) »	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	»	3	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	»	2	4	»	»	4	
»	»	»	»	1	»	»	4	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	4	(2) 4	»	»	»	»	
»	»	»	»	4	»	6	(1) 9	»	»	»	»	
»	»	»	»	4	»	1	2	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	2	3	4	»	»	4	
»	»	»	»	»	»	»	4	»	»	»	»	
»	»	»	»	4	»	4	3	»	»	»	»	
»	»	4	»	»	»	»	7	»	3	»	3	
4	4	»	»	4	»	»	5	1	»	»	4	
»	»	»	»	»	4	»	4	»	2	»	2	
»	4	»	»	»	»	»	4	»	»	»	»	
»	»	»	»	2	»	»	7	»	4	»	4	
»	»	»	»	2	»	»	7	(a) 2	»	»	2	a) Un parricide.
»	»	»	»	»	»	»	4	»	»	»	»	
»	»	»	»	4	»	»	(4) 4	»	»	»	»	
»	»	»	»	4	»	»	5	4	4	»	2	
»	»	2	»	»	»	»	3	»	»	»	»	
»	»	»	»	4	»	4	3	»	»	»	»	
»	»	4	»	»	»	»	4	»	»	»	»	
»	»	4	»	2	»	2	7	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	»	4	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	4	2	»	»	»	»	
4	2	6	»	44	4	15	94	6	7	»	43	
4	2	5	»	44	4	15	88	»	»	»	»	
»	»	4	»	»	»	»	6	»	»	»	»	

Condamnations à mort et exécutions

ANNÉES.	ACCUSÉS JUGÉS CONTRADICTOIREMENT ET PAR CONTUMACE.													
	Parricide.	Assassinat.	Meurtre, rébellion ayant causé la mort.	Empoisonnement.	Infanticide.	Viol sur enfant ayant autorité ou par plusieurs.	Incendie.	Fausse monnaie.	Vol avec les cinq circonstances aggravantes ou sur chemin public.	TOTAL.	Parricide.	Assassinat.	Meurtre, rébellion ayant causé la mort.	Assassinat et vol.
1831	»	1	2	»	»	»	2	3	»	8	»	1	»	»
1832	»	»	1	»	»	»	»	1	2	4	»	»	»	»
1833	»	»	3	»	3	»	1	»	»	7	»	»	1	»
1834	»	1	1	»	3	»	5	»	10	20	»	1	»	»
1835	»	2	6	»	3	»	2	2	2	17	»	»	»	1
1836	»	2	3	»	1	»	3	»	12	21	»	2	»	»
1837	»	2	3	»	2	1	1	»	2	14	»	2	»	»
1838	»	1	1	»	1	»	»	»	2	11	»	»	»	»
1839	»	»	»	1	2	1	»	8	7	19	»	»	»	»
1840	»	2	8	»	1	3	2	1	12	29	»	1	»	»
1841	»	1	1	»	»	»	2	5	3	13	»	3	»	»
1842	»	7	6	»	»	»	1	»	3	17	»	1	»	1
1843	»	2	1	»	2	1	1	6	11	24	»	1	»	»
1844	»	5	2	»	1	1	1	7	1	24	»	1	»	»
1845	»	3	9	2	»	»	»	1	1	19	»	2	»	»
1846	1	9	1	»	6	»	8	2	19	46	1	3	»	2
1847	»	2	2	(2)	1	»	11	1	(1) 18	(3) 35	»	»	»	1
1848	»	2	1	»	»	»	9	»	9	24	»	1	»	»
1849	»	5	1	»	1	»	3	3	1	20	»	2	»	1
1850	»	1	5	1	1	»	2	2	»	12	»	»	»	»
1851	»	(1) 5	(2) 1	3	2	3	3	7	»	(3) 24	»	(1) 3	»	2
1852	»	1	1	»	3	1	1	»	1	14	»	1	»	»
1853	»	(1) 2	5	»	7	1	2	1	»	(1) 18	»	(1) »	»	»
1854	»	7	1	1	2	1	1	»	8	24	»	3	»	»
1855	»	6	»	»	3	2	3	1	10	28	»	1	»	3
1856	»	2	1	»	1	»	1	7	11	29	»	1	»	»
1857	»	2	1	»	6	»	1	6	1	17	»	»	»	»
1858	»	5	8	1	1	»	3	»	1	25	»	1	1	1
1859	»	(1) »	8	»	3	1	5	»	5	(1) 22	»	(1) »	»	»
1860	»	1	1	»	(1) 3	»	(1) 2	3	»	(2) 10	»	»	»	1
TOTAUX. .	1	88	98	11	69	16	89	70	162	601	1	37	2	16
Contradictaires.	1	85	96	9	68	16	88	70	161	591	1	34	2	16
Contumaces . .	»	3	2	2	1	»	1	»	1	10	»	3	»	»

dans la province de la Flandre occidentale.

CONDAMNÉS A MORT.								EXÉCUTÉS.					Observations.
Meurtre et vol.	Empoisonnement.	Infanticide.	Viol sur enfant ayant autorité ou par plusieurs.	Incendie.	Fausse monnaie.	Vol avec les cinq circonstances aggravées ou sur chemin public.	TOTAL.	Assassinat, parricide.	Empoisonnement.	Assassinat, meurtre et vol.	Incendie.	TOTAL.	
»	»	»	»	»	2	»	3	»	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
»	»	4	»	»	»	»	2	»	»	»	»	»	
4	»	»	»	»	»	9	11	1	»	»	»	1	
2	»	»	»	2	»	2	7	»	»	1	»	1	
»	»	»	»	»	»	4	6	»	»	»	»	»	
»	»	»	4	»	»	»	3	»	»	»	»	»	
»	»	4	»	»	»	»	1	»	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	1	5	6	»	»	»	»	»	
»	»	4	»	4	4	7	11	»	»	»	»	»	
»	»	»	»	1	»	»	4	1	»	»	»	1	
»	»	»	»	4	»	»	6	»	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	4	3	»	»	»	»	»	
»	»	1	»	2	»	»	4	»	»	»	»	»	
2	1	»	»	»	»	2	7	»	»	»	»	»	
»	»	3	»	6	»	8	23	(a) 2	»	»	»	2	(a) Un pour parricide.
»	(2) »	»	»	4	»	6	(2) 11	»	»	»	»	»	
»	»	»	»	8	»	3	12	»	»	»	»	»	
»	»	»	»	2	»	4	6	»	»	»	»	»	
»	»	4	»	4	»	»	2	»	»	»	»	»	
»	2	4	»	3	»	»	(1) 11	»	1	2	»	3	
»	»	4	»	3	»	»	5	»	»	»	»	»	
»	»	4	»	1	»	»	(4) 5	»	»	»	»	»	
»	4	4	»	3	»	4	9	»	»	»	1	1	
»	»	4	»	4	»	6	12	4	»	2	»	3	
»	»	4	»	3	»	4	6	»	»	»	»	»	
»	»	4	»	4	»	»	2	»	»	»	»	»	
»	4	4	»	2	»	»	10	»	»	»	»	»	
»	»	4	»	5	»	»	(4) 6	»	»	»	»	»	
»	»	2	»	(4) »	4	»	(4) 4	»	»	»	»	»	
5	7	22	4	51	5	59	206	5	1	5	4	12	
5	5	22	4	50	5	59	200	»	»	»	»	»	
»	2	»	»	4	»	»	6	»	»	»	»	»	

Condamnations à mort et exécutions

ANNÉES.	ACCUSÉS JUGÉS CONTRADICTOIREMENT ET PAR CONTUMACE.													
	Parricide.	Assassinat.	Meurtre, rébellion ayant causé la mort.	Empoisonnement.	Infanticide.	Viol sur enfant ayant autorité ou par plusieurs.	Incendie.	Fausse monnaie.	Vol avec les cinq circonstances aggravées ou sur chemin public.	TOTAL.	Parricide.	Assassinat.	Meurtre, rébellion ayant causé la mort.	Assassinat et Vol.
1831	»	»	(4) 4	»	2	»	4	»	4	(4) 8	»	»	»	»
1832	»	7	(4) 2	»	4	»	2	7	4	(4) 20	»	5	»	»
1833	»	8	(4) »	»	2	»	»	44	2	(4) 23	»	»	»	»
1834	»	(4) 40	2	»	4	»	2	4	»	(4) 19	»	(4) 3	»	»
1835	»	»	(1) 4	4	4	»	2	»	3	(4) 44	»	»	»	»
1836	»	6	14	»	4	»	3	4	4	32	»	5	4	»
1837	»	4	2	4	4	»	4	»	1	40	»	»	»	»
1838	»	»	3	»	6	»	2	»	3	44	»	»	»	»
1839	»	3	6	»	2	4	3	4	2	48	»	2	»	»
1840	»	4	7	»	2	»	4	6	9	26	»	»	»	»
1841	»	3	8	»	3	»	»	»	45	29	»	1	»	»
1842	»	4	6	»	3	4	6	»	5	22	»	1	4	»
1843	»	3	6	»	»	4	4	3	8	25	»	3	4	»
1844	»	»	7	»	2	2	5	3	6	25	»	»	»	»
1845	»	5	5	4	2	»	2	»	4	46	»	»	4	3
1846	4	4	4	»	3	4	6	5	44	38	4	4	»	3
1847	»	3	3	»	»	»	40	4	»	20	»	2	»	4
1848	»	2	7	»	4	»	4	2	7	23	»	»	»	4
1849	»	12	2	»	2	»	7	(4) »	2	(4) 25	»	6	»	2
1850	»	(4) 4	4	»	3	4	2	5	35	(1) 54	»	(4) 3	»	»
1851	»	4	5	1	2	»	4	»	2	48	»	2	»	»
1852	4	4	3	»	»	»	4	2	7	45	»	4	»	»
1853	»	5	4	»	4	4	5	5	7	25	»	2	»	4
1854	»	3	3	4	4	»	4	4	4	17	»	4	»	4
1855	»	6	3	»	4	»	4	3	5	49	»	2	4	1
1856	»	2	4	»	2	»	4	2	42	20	»	4	»	»
1857	»	»	5	»	4	5	4	»	1	49	»	»	»	»
1858	»	3	(4) 7	»	3	»	5	»	4	(4) 49	»	3	»	»
1859	»	2	(4) 4	4	»	»	2	»	»	(4) 9	»	4	»	»
1860	»	4	4	»	4	»	(4) 4	»	3	(4) 43	»	4	»	»
TOTAUX . .	2	405	438	6	65	43	92	66	488	645	4	48	5	43
Contradictaires.	2	403	432	6	65	43	94	65	458	635	4	46	5	43
Contumaces . .	»	2	6	»	»	»	4	4	»	40	»	2	»	»

dans la province de la Flandre orientale.

CONDAMNÉS A MORT.								EXÉCUTÉS.				Observations.
Meurtre et vol	Empoisonnement.	Infanticide.	Viol sur enfant ayant autorité ou par plusieurs	Incendie.	Fausse monnaie.	Vol avec les cinq circonstances aggravantes ou sur chemin public.	TOTAL.	Empoisonnement	Assassinat, meurtre et vol.	Infanticide, incendie	TOTAL.	
»	»	»	»	4	»	4	2	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	4	»	6	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
»	»	4	»	2	»	»	(1) 6	»	»	»	»	
»	4	»	»	4	»	»	2	4	»	»	1	
»	»	1	»	4	»	»	8	»	»	»	»	
»	4	4	»	4	»	»	3	»	»	»	»	
»	»	3	»	»	»	»	3	»	»	»	»	
»	»	»	»	2	1	1	6	»	»	»	»	
»	»	»	»	1	»	»	1	»	»	»	»	
»	»	2	»	»	»	7	10	»	»	»	»	
»	»	1	»	3	»	»	6	»	»	»	»	
»	»	»	»	1	»	2	7	»	»	»	»	
»	»	4	4	4	»	3	9	»	»	»	»	
»	4	»	»	2	»	»	7	»	2	»	2	
»	»	4	»	4	4	7	18	»	4	»	1	
»	»	»	»	2	»	»	5	»	4	»	4	
»	»	»	»	4	4	2	8	»	4	»	1	
»	»	4	»	5	»	»	14	»	»	»	»	
»	»	1	»	2	»	14	(1) 17	»	»	»	»	
»	»	1	»	»	»	»	6	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	5	6	»	»	»	»	
»	»	»	»	3	4	3	10	»	4	»	1	
»	»	4	»	3	»	»	6	»	4	»	4	
4	»	4	»	4	4	2	10	»	(a) 2	»	2	(a) Un meurtre et vol.
»	»	2	»	4	»	»	4	»	»	»	»	
»	»	1	»	2	»	»	3	»	»	»	»	
»	»	2	»	2	»	»	7	»	»	»	»	
4	»	»	»	2	»	»	4	»	»	»	»	
»	»	3	»	(1) 4	»	4	(4) 6	»	»	»	»	
2	3	24	4	55	6	45	203	4	9	»	40	
2	3	24	4	54	6	45	200	»	»	»	»	
»	»	»	»	4	»	»	3	»	»	»	»	

Condamnations à mort et exécutions

ANNÉES.	ACCUSÉS JUGÉS CONTRADICTOIREMENT ET PAR CONTUMACE.													
	Parricide.	Assassins.	Meurtre, rébellion ayant causé la mort.	Empoisonnement.	Infanticide.	Viol sur enfant ayant autorité ou par plusieurs.	Incendie.	Fausse monnaie.	Vol avec les cinq circonstances aggravantes ou sur chemin public.	TOTAL.	Parricide.	Assassinat.	Meurtre, rébellion ayant causé la mort.	Assassinat et vol.
1831	"	"	(2) 4	"	"	"	2	1	"	(2) 40	"	"	"	"
1832	"	1	2	"	"	"	"	2	"	5	"	"	"	"
1833	"	2	(1) "	"	"	"	"	"	"	(1) 2	"	"	"	"
1834	"	1	3	"	1	"	"	2	"	7	"	1	"	"
1835	"	1	(4) 3	"	"	"	"	"	4	(1) 5	"	"	"	"
1836	"	1	1	2	2	"	"	"	(2) "	(2) 6	"	1	"	"
1837	"	"	"	"	1	"	"	"	"	1	"	"	"	"
1838	"	(2) "	(1) 5	"	(4) 5	"	1	"	"	(1) 11	"	(1) "	"	"
1839	"	2	3	"	2	2	1	"	"	40	"	1	"	"
1840	"	"	5	"	1	"	"	1	3	10	"	"	1	"
1841	"	2	(1) 1	"	3	"	"	"	"	(1) 6	"	1	"	"
1842	"	1	2	"	"	"	3	1	5	12	"	"	"	"
1843	"	3	2	"	"	"	3	"	3	11	"	2	"	"
1844	"	2	2	1	1	2	1	2	7	21	"	"	"	"
1845	"	3	3	"	"	"	1	"	(3) 6	(3) 13	"	2	"	"
1846	"	1	1	"	1	"	"	1	1	11	"	1	"	"
1847	"	1	1	5	1	"	"	"	"	8	"	"	"	"
1848	"	1	2	"	1	"	1	"	"	8	"	1	1	"
1849	"	2	1	"	"	"	3	2	2	13	"	2	"	"
1850	"	7	5	2	2	"	2	"	1	19	"	5	2	"
1851	"	1	(3) 2	2	1	1	2	"	"	(3) 9	"	"	"	1
1852	"	2	5	"	1	"	"	1	2	11	"	1	"	"
1853	"	2	6	"	1	"	1	"	2	12	"	1	1	"
1854	"	"	(8) 5	"	6	"	"	1	1	(8) 13	"	"	(8) "	"
1855	1	2	"	"	1	2	"	"	1	10	1	"	"	1
1856	"	1	2	"	1	"	1	2	1	8	"	1	"	"
1857	"	3	"	"	2	"	1	1	5	12	"	"	"	1
1858	"	"	(1) 3	1	1	"	"	"	2	(1) 7	"	"	(1) 1	"
1859	"	3	2	"	1	2	1	1	2	12	"	"	"	"
1860	"	3	1	"	3	1	1	"	2	14	"	"	"	2
TOTAUX . .	1	50	99	13	16	10	28	21	55	323	1	21	15	5
Contradictaires.	1	18	81	13	15	10	28	21	50	207	1	20	6	5
Contumaces . .	"	2	18	"	1	"	"	"	5	26	"	1	9	"

dans la province de Hainaut.

CONDAMNÉS A MORT.								EXÉCUTÉS.					Observations.
Meurtre et vol.	Empoisonnement.	Infanticide.	Viol sur enfant ayant autorité ou par plusieurs.	Incendie.	Fausse monnaie.	Vol avec les cinq circonstances aggravées ou sur chemin public.	TOTAL.	Assassinat.	Empoisonnement	Assassinat et vol, meurtre et vol.	Incendie.	TOTAL.	
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	
"	"	"	"	"	"	"	4	"	"	"	"	"	
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	
"	"	(1) 4	"	"	"	"	(2) 4	"	"	"	"	"	
"	"	"	"	"	"	"	1	"	"	"	"	"	
"	"	"	"	"	"	"	1	"	"	"	"	"	
"	"	"	"	"	"	"	4	1	"	"	"	1	
"	"	"	"	4	"	"	4	"	"	"	"	"	
"	"	"	"	"	"	"	2	"	"	"	"	"	
"	"	4	"	3	"	2	6	"	"	"	1	1	
"	"	"	"	"	"	(1) "	(1) 2	"	"	"	"	"	
"	"	"	"	"	"	"	4	4	"	"	"	1	
"	4	"	"	"	"	"	4	"	"	"	"	"	
1	"	4	"	4	"	"	5	1	"	"	"	1	
4	"	"	"	2	"	2	7	1	"	"	"	4	
"	4	2	"	2	"	1	13	4	"	"	"	4	
"	4	"	"	1	"	"	3	"	1	"	"	1	
4	"	4	"	"	"	4	4	"	"	"	"	"	
"	"	4	"	4	"	4	5	"	"	"	"	"	
"	"	"	"	"	"	"	(8) "	"	"	"	"	"	
"	"	"	"	"	"	"	2	"	"	1	"	4	
"	"	"	"	"	"	"	4	"	"	"	"	"	
"	"	"	"	"	"	1	2	"	"	"	"	"	
"	"	"	"	"	"	"	(1) 4	"	"	"	"	"	
"	"	4	"	4	"	"	2	"	"	"	"	"	
"	"	"	"	"	"	"	2	"	"	2	"	2	
3	3	9	"	12	"	9	78	5	4	3	1	10	
3	3	8	"	12	"	8	66	"	"	"	"	"	
"	"	4	"	"	"	1	42	"	"	"	"	"	

Condamnations à mort et exécutions

ANNÉES.	ACCUSÉS JUGÉS CONTRADICTOIREMENT ET PAR CONTUMACE.													
	Parricide.	Assassinat.	Meurtre, rébellion ayant causé la mort.	Empoisonnement.	Infanticide.	Viol sur enfant ayant autorité ou par plusieurs.	Incendie.	Fausse monnaie.	Vol avec les cinq circonstances aggravantes ou sur chemin public.	TOTAL.	Parricide.	Assassinat.	Meurtre, rébellion ayant causé la mort.	Assassinat et vol.
1831	»	»	4	»	2	»	»	4	4	8	»	»	»	»
1832	»	»	8	»	»	»	»	»	2	10	»	»	»	»
1833	»	(4) »	3	»	»	»	»	»	»	(4) 3	»	(4) »	»	»
1834	»	2	4	»	»	»	»	»	»	3	»	4	»	»
1835	»	3	3	»	4	»	4	»	»	8	»	2	»	»
1836	»	3	2	»	»	»	»	2	1	8	»	»	»	»
1837	»	2	3	»	4	»	»	»	3	9	»	»	»	»
1838	»	4	1	»	»	»	»	»	4	3	»	»	»	»
1839	»	»	4	»	(1) 3	»	»	»	2	(1) 9	»	»	»	»
1840	4	3	(2) 2	2	4	»	2	3	»	(2) 14	»	»	(4) »	»
1841	»	»	4	»	4	»	4	»	»	(2) 3	»	»	»	»
1842	»	4	1	»	»	4	2	2	3	10	»	»	»	»
1843	»	»	»	»	2	»	»	»	4	3	»	»	»	»
1844	»	4	5	»	»	»	1	»	2	9	»	»	4	»
1845	»	4	4	»	4	»	»	»	»	9	»	»	»	»
1846	»	»	2	4	»	»	»	»	4	4	»	»	»	»
1847	»	4	4	»	»	»	»	»	3	8	»	»	»	»
1848	»	4	2	»	4	2	4	»	4	8	»	4	»	»
1849	4	4	7	»	»	»	2	3	2	18	4	»	»	4
1850	»	»	(2) 4	»	4	»	»	4	»	(2) 3	»	»	»	»
1851	»	4	2	»	4	2	»	»	4	7	»	»	»	»
1852	»	4	4	»	4	»	»	»	»	3	»	»	»	»
1853	»	4	4	»	4	»	4	»	»	4	»	4	»	»
1854	»	2	3	»	»	»	4	»	»	6	»	»	»	»
1855	»	4	3	»	1	»	2	»	4	11	»	4	»	»
1856	»	»	4	»	»	»	2	»	4	4	»	»	»	»
1857	»	4	5	»	3	»	4	»	2	12	»	4	»	»
1858	1	»	4	»	2	»	4	»	»	5	4	»	»	»
1859	»	»	2	»	»	»	»	»	4	3	»	»	»	»
1860	»	7	2	»	4	»	4	»	»	11	»	3	»	»
TOTAUX.	3	44	85	3	25	5	49	14	29	224	2	44	2	4
Contradictaires.	3	40	79	3	24	5	49	14	29	216	2	40	4	4
Contumaces . .	»	4	6	»	1	»	»	»	»	8	»	4	4	»

dans la province de Liège.

CONDAMNÉS A MORT.								EXÉCUTÉS.				Observations.
Meurtre et vol	Empoisonnement.	Infanticide.	Viol sur enfant ayant autorité ou par plusieurs.	Incendie.	Fausse monnaie.	Vol avec les cinq circonstances aggravantes ou sur chemin public.	TOTAL.	Assassinat, parricide, empoisonnement.	Assassinat, meurtre et vol.	Infanticide, incendie	TOTAL.	
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	»	(4) »	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	»	1	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	»	2	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
»	»	1	»	»	»	»	1	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
»	»	(1) 2	»	»	»	»	(1) 2	»	»	»	»	
»	2	»	»	2	»	»	(4) 4	»	»	»	»	
»	»	1	»	»	»	»	1	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	1	1	2	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	»	1	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
»	»	»	»	1	»	»	2	»	»	»	»	
»	»	»	»	1	1	1	5	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
»	»	»	1	»	»	»	1	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	»	1	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
»	»	»	»	1	»	»	2	»	»	»	»	
»	»	»	»	1	»	»	1	»	»	»	»	
»	»	1	»	»	»	»	2	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	»	1	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
»	»	»	»	1	»	»	1	»	»	»	»	
»	2	6	1	7	2	2	36	»	»	»	»	
»	2	5	1	7	2	2	33	»	»	»	»	
»	»	1	»	»	»	»	3	»	»	»	»	

Condamnations à mort et exécutions

ANNÉES.	ACCUSÉS JUGÉS CONTRADICTOIREMENT ET PAR CONTUMACE.													
	Parricide.	Assassinat.	Meurtre, rébellion ayant causé la mort.	Empoisonnement.	Infanticide.	Viol sur enfant ayant avorté ou par plusieurs.	Incendie.	Fausse monnaie.	Vol avec les cinq circon- stances aggravantes ou sur chemin public.	TOTAL.	Parricide.	Assassinat.	Meurtre, rébellion ayant causé la mort.	Assassinat et vol.
1831	»	4	6	»	4	»	»	»	»	8	»	»	»	»
1832	»	»	»	»	4	»	»	»	3	4	»	»	»	»
1833	»	»	3	1	2	»	»	»	»	6	»	»	»	»
1834	»	4	3	»	»	»	»	»	»	4	»	4	»	»
1835	»	»	4	»	»	»	4	»	»	2	»	»	»	»
1836	»	»	3	4	»	»	»	»	2	6	»	»	»	»
1837	1	4	5	»	»	»	»	»	»	7	4	»	»	»
1838	»	»	3	»	»	»	»	»	3	6	»	»	»	»
1839	»	»	5	»	»	»	4	»	»	6	»	»	»	»
1840	»	2	4	»	2	»	4	3	»	9	»	»	»	»
1841	»	»	4	»	»	»	»	»	»	4	»	»	»	»
1842	»	»	»	4	4	»	»	»	4	3	»	»	»	»
1843	»	»	2	»	»	»	4	»	»	3	»	»	»	»
1844	»	2	(1) 4	»	»	»	4	»	»	(1) 4	»	4	»	»
1845	»	4	4	»	»	4	»	»	»	6	»	4	»	»
1846	»	»	2	»	2	»	»	»	4	5	»	»	»	»
1847	»	4	»	»	4	»	»	»	4	3	»	»	»	4
1848	»	»	3	»	»	4	»	»	3	7	»	»	»	»
1849	»	»	»	»	2	»	»	»	4	3	»	»	»	»
1850	»	4	4	»	2	»	»	»	»	7	»	»	»	»
1851	»	»	»	»	4	»	»	»	»	4	»	»	»	»
1852	»	4	»	»	2	»	»	2	»	5	»	»	»	»
1853	»	»	2	»	»	»	»	»	»	2	»	»	»	»
1854	»	»	4	»	»	»	4	»	»	2	»	»	»	»
1855	»	»	»	»	»	»	»	5	»	5	»	»	»	»
1856	»	»	4	»	4	»	»	»	»	2	»	»	»	»
1857	»	»	4	»	4	»	»	2	»	4	»	»	»	»
1858	»	»	»	»	4	»	»	»	»	4	»	»	»	»
1859	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
1860	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
TOTAUX . .	4	44	50	3	20	2	6	42	45	123	4	3	»	4
Contradictaires.	4	44	49	3	20	2	6	42	45	122	4	3	»	4
Contumaces . .	»	»	4	»	»	»	»	»	»	1	»	»	»	»

dans la province de Limbourg (a).

CONDAMNÉS A MORT.								EXÉCUTÉS.				Observations.
Meurtre et vol.	Empoisonnement.	Infanticide.	Viol sur enfant ayant autorité ou par plusieurs.	Incendie.	Fausse monnaie.	Vol avec les cinq circonstances aggravantes ou sur chemin public.	TOTAL.	Assassinat, parricide.	Assassinat, vol.	Infanticide, incendie.	TOTAL.	
»	»	4	»	»	»	»	4	»	»	»	»	(a) Y compris, jusqu'en 1839, la partie cédée de la province.
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
»	1	4	»	»	»	»	2	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	»	4	»	»	»	»	
»	»	»	»	4	»	»	4	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	»	1	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
»	1	»	»	»	»	»	4	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	»	4	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	»	4	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
»	»	4	»	»	»	»	2	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
»	»	4	»	»	»	»	4	»	»	»	»	
»	»	4	»	»	»	»	4	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
»	»	4	»	»	»	»	4	»	»	»	»	
»	»	4	»	»	»	»	4	»	»	»	»	
»	»	4	»	»	»	»	4	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
»	2	8	»	4	»	»	46	»	»	»	»	
»	2	8	»	4	»	»	46	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	

Condamnations à mort et exécutions

ANNÉES.	ACCUSÉS JUGÉS CONTRADICTOIREMENT ET PAR CONTUMACE.													
	Parricide.	Assassinat.	Meurtre, rébellion ayant causé la mort.	Empoisonnement.	Infanticide.	Viol sur enfant ayant autorité ou par plusieurs.	Incendie.	Fausse monnaie.	Vol avec les cinq circonstances aggravantes ou sur chemin public.	TOTAL.	Parricide.	Assassinat.	Meurtre, rébellion ayant causé la mort.	Assassinat et vol.
1831	»	»	2	»	1	»	»	»	»	3	»	»	»	»
1832	»	(1) 1	»	»	»	»	1	3	»	(1) 5	»	»	»	»
1833	»	»	(2) »	»	»	»	»	»	2	(2) 2	»	»	(1) »	»
1834	»	1	2	»	1	»	»	»	1	5	»	»	»	»
1835	»	»	4	»	1	»	3	»	3	11	»	»	»	»
1836	»	(1) 2	5	1	1	»	1	»	»	(1) 10	»	»	»	»
1837	»	1	3	1	3	2	3	(2) »	2	(2) 15	»	1	»	»
1838	»	»	»	2	»	»	»	»	3	5	»	»	»	»
1839	»	»	3	»	3	»	3	2	»	11	»	»	»	»
1840	»	4	»	»	»	»	»	»	2	6	»	»	»	»
1841	»	»	(1) 1	»	»	»	»	»	3	(1) 4	»	»	»	»
1842	»	»	»	»	1	»	1	»	»	2	»	»	»	»
1843	»	1	(1) 3	»	»	2	1	»	»	(1) 7	»	»	»	»
1844	»	2	1	»	»	»	»	»	»	3	»	1	»	»
1845	»	»	2	»	»	»	2	»	1	5	»	»	»	»
1846	»	1	5	»	»	»	1	»	1	8	»	1	3	»
1847	»	»	»	»	»	»	1	2	»	6	»	»	»	»
1848	»	»	5	»	1	»	»	2	1	9	»	»	»	»
1849	»	3	1	»	»	2	2	3	»	11	»	2	»	»
1850	»	»	»	»	»	»	2	»	»	2	»	»	»	»
1851	»	»	4	»	1	»	1	»	(1) 2	(1) 8	»	»	»	»
1852	»	»	1	»	»	»	»	»	»	1	»	»	»	»
1853	»	1	»	»	»	»	»	»	»	1	»	1	»	»
1854	»	3	1	»	1	»	»	2	2	9	»	3	1	»
1855	»	1	1	»	2	»	»	»	1	5	»	»	»	»
1856	»	1	4	»	»	»	»	»	1	6	»	»	»	»
1857	»	1	(1) 3	»	»	»	»	»	»	(1) 4	»	»	»	»
1858	»	»	(2) 1	»	»	»	»	»	1	(2) 2	»	»	(2) »	»
1859	»	»	2	»	»	»	3	»	»	5	»	»	1	»
1860	»	»	»	»	»	1	»	»	1	2	»	»	»	»
TOTAUX . .	»	25	61	4	16	7	28	16	28	185	»	9	8	»
Contradictaires.	»	23	54	4	16	7	28	14	27	173	»	9	5	»
Contumaces . .	»	2	7	»	»	»	»	2	1	12	»	»	3	»

dans la province de Luxembourg (a).

CONDAMNÉS A MORT.								EXÉCUTÉS.				Observations.
Meurtre et vol.	Empoisonnement.	Infanticide.	Viol sur enfant ayant autorité ou par plusieurs.	Incendie.	Fausse monnaie.	Vol avec les cinq circonstances aggravantes ou sur chemin public.	TOTAL.	Assassinat, parricide, empoisonnement.	Assassinat, meurtre et vol.	Infanticide, incendie	TOTAL.	
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	(a) Y compris, jusqu'en 1839, la partie cédée de la province
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	»	(1) »	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
»	»	»	»	1	»	»	1	»	»	»	»	
»	1	»	»	»	»	»	1	»	»	»	»	
»	1	»	»	»	»	»	2	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
»	»	»	»	1	»	»	1	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
»	»	»	»	1	»	»	1	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
»	»	»	»	2	»	»	2	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
»	»	»	»	1	»	»	3	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
»	»	1	»	1	»	»	2	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	»	1	»	»	»	»	
»	»	1	»	»	»	»	5	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	»	(2) »	»	»	»	»	
»	»	»	»	1	»	»	2	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
»	2	2	»	8	»	»	20	»	»	»	»	
»	2	2	»	8	»	»	26	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	»	3	»	»	»	»	

Condamnations à mort et exécutions

ANNÉES.	ACCUSÉS JUGÉS CONTRADICTOIREMENT ET PAR CONTUMACE.													
	Parricide.	Assassinat.	Meurtre, rébellion ayant causé la mort.	Empoisonnement.	Infanticide.	Viol sur enfant ayant autorité ou par plusieurs.	Incendie.	Fausse monnaie.	Vol avec les cinq circonstances aggravantes ou sur chemin public.	TOTAL.	Parricide.	Assassinat.	Meurtre, rébellion ayant causé la mort.	Assassinat et vol.
1831	»	»	1	»	»	»	»	1	1	3	»	»	»	»
1832	»	»	(4) 3	»	»	»	»	»	»	(4) 3	»	»	»	»
1833	»	»	1	»	»	»	»	2	»	3	»	»	»	»
1834	»	»	10	»	»	»	»	(4) »	6	(4) 16	»	»	»	»
1835	»	»	»	»	»	»	»	»	2	2	»	»	»	»
1836	»	»	1	»	»	»	1	2	»	4	»	»	»	»
1837	»	»	1	»	1	(4) »	»	»	(4) 1	(2) 3	»	»	»	»
1838	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
1839	»	1	»	»	»	»	»	»	1	5	»	»	»	»
1840	»	»	»	»	»	»	»	»	2	2	»	»	»	»
1841	»	»	2	»	»	»	1	2	1	6	»	»	»	»
1842	»	1	»	»	»	»	»	1	1	3	»	»	»	»
1843	»	»	(4) »	»	»	»	1	»	»	(4) 1	»	»	»	»
1844	»	»	3	»	»	»	2	»	1	6	»	»	»	»
1845	1	1	2	»	»	»	1	»	8	13	1	1	»	»
1846	»	1	»	»	»	»	1	»	»	2	»	1	»	»
1847	»	»	»	»	»	»	»	3	2	5	»	»	»	»
1848	»	»	(1) »	»	2	»	1	»	»	(4) 3	»	»	»	»
1849	»	1	»	»	2	»	1	»	»	4	»	»	»	»
1850	»	»	»	»	»	»	»	»	1	1	»	»	»	»
1851	»	1	»	»	»	»	»	»	»	1	»	»	»	»
1852	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
1853	»	1	»	1	1	»	»	»	2	5	»	1	»	»
1854	»	1	2	»	1	2	»	»	»	6	»	1	»	»
1855	»	5	»	1	»	3	»	»	»	9	»	»	»	»
1856	»	»	1	»	»	1	1	»	»	3	»	»	»	»
1857	1	»	2	»	»	»	»	»	2	5	1	»	»	»
1858	»	»	1	»	»	»	»	1	»	2	»	»	»	»
1859	»	1	»	»	»	»	2	2	»	5	»	»	»	»
1860	»	»	»	1	»	»	»	»	1	2	»	»	»	»
TOTAUX.	2	17	33	3	7	7	12	15	33	129	2	4	»	»
Contradictaires.	2	17	30	3	7	6	12	14	32	123	2	4	»	»
Contumaces.	»	»	3	»	»	1	»	1	1	6	»	»	»	»

dans la province de Namur.

CONDAMNÉS A MORT.								EXÉCUTÉS.				Observations.
Meurtre et vol.	Empoisonnement.	Infanticide.	Viol sur enfant ayant autorité ou par plusieurs.	Incendie.	Fausse monnaie.	Vol avec les cinq circonstances aggravantes ou sur chemin public.	TOTAL.	Parriicide.	Assassinat, meurtre et vol.	Infanticide, incendie.	TOTAL.	
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	6	6	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
»	»	»	»	4	»	»	4	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
»	»	»	»	4	»	»	4	»	»	»	»	
»	»	»	»	1	»	»	1	»	»	»	»	
»	»	»	»	4	»	»	3	1	»	»	4	
»	»	»	»	4	»	»	2	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
»	»	»	»	4	»	»	1	»	»	»	»	
»	»	»	»	4	»	»	1	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
1	»	»	»	»	»	»	1	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
»	4	4	»	»	»	»	3	»	»	»	»	
4	»	»	»	»	»	»	2	»	»	»	»	
»	4	»	»	»	»	»	4	»	»	»	»	
»	»	»	»	1	»	»	1	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	»	1	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
2	2	1	»	8	»	6	25	1	»	»	1	
2	2	1	»	8	»	6	25	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	

État du lieu et du jour des exécutions à mort depuis 1830.

ANNÉES de la condamnation.	NATURE DU CRIME.	LIEU DE L'EXÉCUTION.	DATE DE L'EXÉCUTION.	Observations.
1834	Assassinat.....	Courtrai (Flandre occidentale).	10 février 1835	
1835	Id. et vol.....	Id. id.	23 mai 1835	
1835	Empoisonnement.....	Audenarde (Flandre orientale).	24 juin 1835	
1838	Assassinat.....	Bruxelles.....	4 août 1838	
1839	Id.	Anvers.....	27 juillet 1839	
1841	Id.	Mons.....	4 avril 1842	
1841	Id.	Bruges.....	10 mai 1842	
1842	Id.	Lierro (Anvers).....	11 mai 1842	
1843	Id.	Bruxelles.....	7 avril 1843	
1844	Incendie (par mauvais gré).	Celles (Hainaut).....	4 juin 1844	
1845	Parricide.....	Namur.....	16 avril 1845	
1845	Assassinat et vol.....	Gand.....	13 octobre 1845	
	Id. id.	Id.	Id.	
	Id.	Courtrai (Flandre occidentale).	7 avril 1846	
	Id. (de son enfant).....	Mons.....	22 juin 1846	
	Parricide.....	Bruges.....	6 juin 1846	
1846	Assassinat et vol.....	Tirlemont (Brabant).....	30 janvier 1847	
	Id. id.	Bruxelles.....	9 février 1847	
	Id. id.	Id.	Id.	
	Id. id.	Gand.....	9 février 1847	
	Id.	Anvers.....	12 juillet 1847	
1847	Id.	Bruxelles.....	25 octobre 1847	
	Id. et vol.....	Gand.....	21 février 1848	
	Id. id.	Bruxelles.....	19 février 1848	
1848	Id. id.	Id.	Id.	
	Id.	Tournay (Hainaut).....	6 avril 1848	
	Id. et vol.	Saint-Nicolas (Flandre orient.).	25 janvier 1849	
1849	Id.	Maubray (Hainaut).....	19 février 1850	
	Id.	Anvers.....	3 septemb. 1850	
1850	Id. et vol.....	Bruxelles.....	18 septemb. 1850	
	Id.	Tournay (Hainaut).....	14 janvier 1851	
	Id.	Bruxelles.....	13 avril 1851	
1851	Parricide.....	Tervueren (Brabant).....	26 mai 1851	
	Assassinat et vol.....	Bruges.....	9 juillet 1851	
	Id.	Id.	Id.	

État du lieu et du jour des exécutions à mort depuis 1830 (suite).

ANNÉES de la condamnation.	NATURE DU CRIME.	LIEU DE L'EXÉCUTION.	DATE DE L'EXÉCUTION.	Observations.
1851	Empoisonnement.....	Mons.....	19 juillet 1851	(a) Deuxième con- damnation à mort.
	Id.	Bruges.....	10 janvier 1852	
1853	Assassinat et vol.....	Gand.....	24 decemb. 1853	
	Id. id.	Louvain.....	23 decemb. 1854	
	Id. id.	Audenarde.....	9 octobre 1854	
1854	Id. (tentative) (a) ..	Bruxelles.....	2 janvier 1855	
	Incendie.....	Ypres.....	20 septemb. 1854	
	Assassinat et vol.....	Braine-le-Comte.....	14 juin 1855	
	Id. id.	Gand.....	4 août 1855	
	Meurtre et vol.....	Id.....	3 septemb. 1855	
1855	Assassinat.....	Courtrai.....	16 avril 1855	
	Id. et vol.....	Bruges.....	2 juillet 1855	
	Id. id.	Id.	Id.	
1856	Id. id.	Anvers.....	6 mai 1856	
1857	Id. id.	Id.	9 mars 1857	
	Id. id.	Charleroi.....	16 novemb. 1860	
1860	Id. id.	Id.	Id.	

PÉRIODES.	ACCUSÉS.				CONDAMNÉS A MORT.			
	Parricide, as- sassinat, empoisonnement, meurtre.	Infanticide, viol avec autorité ou par plusieurs.	Incendie, fausse monnaie, vols.	TOTAL.	Parricide, as- sassinat, empoisonnement, meurtre	Infanticide, viol avec autorité ou par plusieurs.	Incendie, fausse monnaie, vols.	TOTAL.
1831-1835	211	38	135	384	31	4	37	72
1836-1840	239	86	177	502	35	17	34	86
1841-1845	216	54	268	538	53	8	61	122
1846-1850	247	64	312	623	86	15	115	216
1851-1855	209	80	190	479	76	20	56	152
1856-1860	185	80	179	444	41	22	40	107
TOTAUX.	1,307	402	1,264	2,970	325	87	353	755

Les exécutions à mort ont eu lieu dans les proportions suivantes, comparativement aux condamnations capitales prononcées contrairement.

PÉRIODES	CONDAMNÉS A MORT.				LXICUTES				PROPORTION SUR 100			
	Parricide, assassinat, empoisonnement, meurtre	Infanticide, viol avec autorité ou par plusieurs	Incendie, fausse monnaie, vols	TOTAL	Parricide, assassinat, empoisonnement, meurtre	Infanticide, viol avec autorité ou par plusieurs	Incendie, fausse monnaie, vols	TOTAL	Parricide, assassinat, empoisonnement, meurtre	Infanticide, viol avec autorité ou par plusieurs	Incendie, fausse monnaie, vols	TOTAL
1831-1835	27	4	37	68	3	»	»	3	11	»	»	4
1836-1840	31	44	34	79	2	»	»	2	6	»	»	3
1841-1845	52	8	60	120	7	»	1	8	13	»	2	6
1846-1850	83	45	115	243	17	1	»	18	20	7	»	8
1851-1855	66	20	56	141	16	»	1	17	25	»	2	12
1856-1860	80	22	38	100	1	»	»	1	10	»	»	4
TOTAUX	298	83	310	721	49	1	2	52	46	1	1	7

Le tableau ci-après fait connaître le sexe des condamnés auxquels, par l'exercice de la prerogative royale, il a été accordé grâce de la vie, ainsi que la nature des commutations qu'ils ont obtenues

ANNÉES.	NOMBRE DES CONDAMNÉS A MORT contrairement			CONDAMNÉS A MORT GRACIS						
				HOMMES dont la peine a été commuée en			FEMMES dont la peine a été commuée en			
	Exécutés	Graciés.	TOTAL	travaux forcés à perpétuité	travaux forcés à temps	reclusion	travaux forcés à perpétuité	travaux forcés à temps	reclusion	Emprisonnement
1850	3	40	43	21	40	»	3	6	»	»
1851	6	26	32	42	9	2	»	3	»	»
1852	»	48	48	43	4	»	»	2	2	»
1853	1	26	27	47	4	»	»	4	4	»
1854	4	28	32	44	40	4	3	2	»	4
1855	6	26	32	41	5	2	4	4	»	»
1856	4	49	20	9	4	»	6	»	»	»
1857	1	13	44	9	»	»	»	3	4	»
1858	»	29	29	16	5	»	3	5	»	»
1859	»	49	49	8	7	4	»	3	»	»
1860	2	46	48	»	4	»	4	5	4	»

Crimes capitaux dont les auteurs sont restés inconnus. — Poursuites abandonnées les charges étant suffisantes.

Province d'Anvers.

ANNÉES.	Assassinat.		Empoisonnement.		Parricide.		Infanticide.		Meurtre.		Incendie.		Fausse monnaie.		Vol avec violence ou sur chemins publics.		Vol avec les cinq circonstances aggravantes.	
	Parquets.	Cabinets des juges d'instruction.	Parquets.	Cabinets des juges d'instruction.	Parquets.	Cabinets des juges d'instruction.	Parquets.	Cabinets des juges d'instruction.	Parquets.	Cabinets des juges d'instruction.	Parquets.	Cabinets des juges d'instruction.	Parquets.	Cabinets des juges d'instruction.	Parquets.	Cabinets des juges d'instruction.	Parquets.	Cabinets des juges d'instruction.
1840 { Auteurs inconnus ...	»	»	»	4	»	»	4	4	»	»	4	2	»	»	»	3	»	»
1840 { Charges insuffisantes.	»	»	»	»	»	»	»	»	4	»	»	»	»	»	»	»	»	»
1841 { Auteurs inconnus ...	»	3	»	»	»	»	»	2	»	4	»	3	»	»	»	4	»	»
1841 { Charges insuffisantes.	»	»	»	»	»	»	»	2	»	»	»	2	»	»	»	»	»	»
1842 { Auteurs inconnus ...	»	»	»	»	»	»	»	»	4	3	4	»	»	»	»	4	»	»
1842 { Charges insuffisantes.	»	2	»	»	»	»	»	4	»	3	»	4	»	»	»	»	»	»
1843 { Auteurs inconnus ...	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	3	»	»	»	3	»	»
1843 { Charges insuffisantes.	»	1	»	»	»	»	4	»	»	»	»	2	»	»	»	»	»	»
1844 { Auteurs inconnus ...	»	4	»	»	»	»	»	4	»	»	»	»	»	»	2	4	»	»
1844 { Charges insuffisantes.	»	»	»	»	»	»	4	4	»	»	»	3	»	»	»	»	»	»
1845 { Auteurs inconnus ...	»	4	»	»	»	»	»	4	»	»	»	3	»	»	4	6	»	»
1845 { Charges insuffisantes.	»	2	»	»	»	»	»	4	»	2	»	4	»	»	»	»	»	»
1846 { Auteurs inconnus ...	»	4	»	»	»	»	»	4	»	2	»	3	»	»	2	6	»	4
1846 { Charges insuffisantes.	»	4	»	»	»	»	»	»	»	2	»	6	»	»	»	3	»	»
1847 { Auteurs inconnus ...	»	»	»	»	»	»	»	»	4	»	7	»	»	»	»	5	»	»
1847 { Charges insuffisantes.	»	»	»	»	»	»	»	3	»	»	»	2	»	»	»	2	»	4
1848 { Auteurs inconnus ...	»	»	»	»	»	»	»	»	4	4	3	»	»	»	»	2	»	»
1848 { Charges insuffisantes.	»	4	»	3	»	4	»	4	»	4	»	1	»	»	»	4	»	»
1849 { Auteurs inconnus ...	»	»	»	»	»	»	»	4	»	»	»	2	»	»	»	3	»	»
1849 { Charges insuffisantes.	»	4	»	»	»	»	»	4	»	4	»	4	»	»	»	»	»	»
1850 { Auteurs inconnus ...	»	4	»	»	»	»	»	3	»	4	4	3	»	»	»	4	»	»
1850 { Charges insuffisantes.	»	»	»	»	»	»	»	2	»	4	»	3	»	4	»	»	»	»

Province d'Anvers (suite).

ANNÉES.	Assassinat.		Empoisonnement.		Parricide.		Infanticide.		Meurtre.		Incendie.		Fausse monnaie.		Vol avec violence ou sur chemin public.		Vol avec les cinq circonstances aggravantes.	
	Parquets.	Cabinets des juges d'instruction.	Parquets.	Cabinets des juges d'instruction.	Parquets.	Cabinets des juges d'instruction.	Parquets.	Cabinets des juges d'instruction.	Parquets.	Cabinets des juges d'instruction.	Parquets.	Cabinets des juges d'instruction.	Parquets.	Cabinets des juges d'instruction.	Parquets.	Cabinets des juges d'instruction.	Parquets.	Cabinets des juges d'instruction.
1851 { Auteurs inconnus ...	»	»	»	»	»	»	»	»	»	4	»	4	»	»	»	2	»	»
1851 { Charges insuffisantes.	»	4	»	»	»	»	»	»	»	»	»	3	»	»	»	»	»	»
1852 { Auteurs inconnus ...	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	7	»	»	»	4	»	»
1852 { Charges insuffisantes.	»	2	»	»	»	»	»	»	»	»	»	2	»	»	»	4	»	»
1853 { Auteurs inconnus ...	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	4	»	»	»	»	»	»
1853 { Charges insuffisantes.	»	4	»	»	»	»	2	»	4	»	2	»	»	»	»	»	»	»
1854 { Auteurs inconnus ...	»	»	»	»	»	»	4	»	»	»	»	7	»	»	4	4	»	»
1854 { Charges insuffisantes.	»	4	»	4	»	»	2	»	4	»	2	»	»	»	»	»	»	»
1855 { Auteurs inconnus ...	»	»	»	1	»	»	»	»	»	»	»	2	»	»	»	»	»	»
1855 { Charges insuffisantes.	»	»	»	1	»	»	»	»	»	»	»	3	»	»	»	4	»	»
1856 { Auteurs inconnus ...	»	4	»	1	»	»	»	1	»	»	4	2	»	»	»	4	»	»
1856 { Charges insuffisantes.	»	»	»	3	»	»	»	1	»	2	»	4	»	»	»	»	»	4
1857 { Auteurs inconnus ...	»	4	»	»	»	»	»	4	»	»	20	9	»	»	»	»	»	»
1857 { Charges insuffisantes.	»	2	»	»	»	»	»	5	»	4	»	7	»	»	»	»	»	»
1858 { Auteurs inconnus ...	»	»	»	»	»	»	»	»	»	2	4	7	»	»	»	»	»	»
1858 { Charges insuffisantes.	»	4	»	»	»	»	»	2	»	4	»	4	»	»	»	»	»	»
1859 { Auteurs inconnus ...	»	»	»	»	»	»	2	»	»	»	»	15	»	»	»	2	»	»
1859 { Charges insuffisantes.	»	»	»	3	»	»	»	4	»	»	»	3	»	»	»	4	»	»
1860 { Auteurs inconnus ...	»	»	»	4	»	»	»	4	»	»	»	3	»	»	»	»	»	»
1860 { Charges insuffisantes.	»	4	»	»	»	»	»	1	»	2	»	»	»	4	»	»	»	»

Province de Brabant.

ANNÉES.	Assassinat.		Empoisonnement.		Parricide.		Infanticide.		Meurtre.		Incendie.		Fausse monnaie.		Vol avec violence ou sur chemin public.		Vol avec les cinq circonstances aggravantes.	
	Parquets.	Cabinets des juges d'instruction.	Parquets.	Cabinets des juges d'instruction.	Parquets.	Cabinets des juges d'instruction.	Parquets.	Cabinets des juges d'instruction.	Parquets.	Cabinets des juges d'instruction.	Parquets.	Cabinets des juges d'instruction.	Parquets.	Cabinets des juges d'instruction.	Parquets.	Cabinets des juges d'instruction.	Parquets.	Cabinets des juges d'instruction.
1840 { Auteurs inconnus ...	»	2	»	»	»	»	3	1	»	2	4	6	»	»	»	1	»	»
1840 { Charges insuffisantes	»	9	»	2	»	»	»	3	2	2	»	5	»	»	»	1	»	»
1841 { Auteurs inconnus . .	4	2	»	2	»	»	»	4	»	»	4	10	»	»	»	»	»	»
1841 { Charges insuffisantes	»	4	»	»	»	»	»	1	1	2	»	4	»	»	»	»	»	1
1842 { Auteurs inconnus . .	»	2	»	1	»	»	»	3	»	»	1	20	»	»	»	3	»	»
1842 { Charges insuffisantes	»	1	»	»	»	»	»	3	»	2	4	11	»	»	»	1	»	»
1843 { Auteurs inconnus . .	»	2	»	»	»	»	4	1	»	1	1	7	»	»	»	4	»	»
1843 { Charges insuffisantes.	»	»	4	4	»	»	4	2	»	2	16	»	»	»	»	»	»	»
1844 { Auteurs inconnus . .	»	3	4	»	»	»	»	»	»	1	»	10	»	»	»	4	»	»
1844 { Charges insuffisantes	»	4	»	»	»	»	4	4	»	4	30	6	»	»	»	»	»	»
1845 { Auteurs inconnus ...	»	3	»	4	»	»	4	4	»	4	5	9	»	»	»	5	»	»
1845 { Charges insuffisantes	»	4	»	2	»	»	4	2	»	3	4	8	»	1	»	»	»	1
1846 { Auteurs inconnus . .	»	4	»	»	»	»	»	2	»	2	4	27	2	»	»	4	»	1
1846 { Charges insuffisantes.	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	5	»	»	»	2	»	»
1847 { Auteurs inconnus . .	»	4	»	»	»	»	»	2	»	3	9	24	»	»	»	3	»	»
1847 { Charges insuffisantes	»	1	»	2	»	»	»	2	»	2	»	9	»	»	»	»	»	»
1848 { Auteurs inconnus . .	»	4	»	4	»	»	»	5	»	4	7	14	»	»	4	2	»	»
1848 { Charges insuffisantes.	»	3	»	»	»	»	»	4	»	2	»	5	»	»	»	»	»	»
1849 { Auteurs inconnus . .	»	2	»	»	»	»	»	5	»	»	3	10	»	»	»	1	»	2
1849 { Charges insuffisantes	»	3	»	»	»	»	»	2	»	2	»	3	»	»	»	4	»	»
1850 { Auteurs inconnus ...	»	3	»	»	»	»	»	6	»	»	4	3	»	»	»	3	»	»
1850 { Charges insuffisantes	»	3	»	»	»	»	»	2	»	2	»	3	»	»	»	»	»	»

Province de Brabant (suite.)

ANNÉES.		Assassina.		Empoisonnement.		Parricide.		Infanticide.		Meurtre.		Incendie.		Fausse monnaie.		Vol avec violence ou sur chemin public.		Vol avec les cinq circonstances aggravantes.	
		Parquets.	Cabinets des juges d'instruction.	Parquets.	Cabinets des juges d'instruction.	Parquets.	Cabinets des juges d'instruction.	Parquets.	Cabinets des juges d'instruction.	Parquets.	Cabinets des juges d'instruction.	Parquets.	Cabinets des juges d'instruction.	Parquets.	Cabinets des juges d'instruction.	Parquets.	Cabinets des juges d'instruction.	Parquets.	Cabinets des juges d'instruction.
1851	Auteurs inconnus...	3	4	»	»	4	44	»	»	3	44	»	»	»	4	»	2		
	Charges insuffisantes.	2	»	»	»	»	4	»	»	»	4	»	»	»	»	»	»		
1852	Auteurs inconnus...	4	»	»	»	3	4	»	2	7	47	»	»	»	4	»	»		
	Charges insuffisantes.	2	»	»	»	3	3	»	»	»	3	»	»	»	»	»	4		
1853	Auteurs inconnus...	»	»	»	»	»	4	»	»	2	14	»	»	»	»	»	»		
	Charges insuffisantes.	4	3	»	»	»	2	»	3	»	4	»	»	»	»	»	»		
1854	Auteurs inconnus...	»	»	»	2	»	4	»	»	2	4	»	»	4	3	»	»		
	Charges insuffisantes.	4	2	4	2	»	3	7	»	2	2	6	»	»	»	»	4		
1855	Auteurs inconnus...	»	5	»	»	»	4	2	»	»	4	6	»	»	4	3	»		
	Charges insuffisantes.	»	4	4	4	»	»	4	»	4	»	7	»	»	»	»	»		
1856	Auteurs inconnus...	»	2	»	»	»	4	8	»	4	4	8	»	»	»	2	»		
	Charges insuffisantes.	4	4	»	»	»	4	»	2	2	6	»	»	4	»	»	»		
1857	Auteurs inconnus...	»	3	»	»	»	4	»	2	7	5	»	»	»	4	»	»		
	Charges insuffisantes.	»	2	»	2	»	»	7	»	4	2	5	»	»	»	»	»		
1858	Auteurs inconnus...	»	2	»	»	»	4	»	2	7	42	»	»	10	»	»	»		
	Charges insuffisantes.	»	»	»	3	»	4	»	4	4	4	»	»	4	»	»	»		
1859	Auteurs inconnus...	»	4	»	»	»	5	»	5	4	45	»	»	»	»	»	»		
	Charges insuffisantes.	»	2	»	4	»	»	»	2	»	5	»	»	»	»	»	»		
1860	Auteurs inconnus...	»	3	4	4	»	»	8	»	3	6	44	»	»	»	4	»		
	Charges insuffisantes.	»	3	»	5	»	»	2	»	2	»	6	»	»	»	»	»		

Province de la Flandre occidentale.

ANNEES.	Assassinat		Empoisonnement		Parricide		Infanticide		Meurtre		Incendie		Fausse monnaie		Vol avec violence ou sur chemins publics		Vol avec les armes ou réceptacles aggravantes	
	Parquets	Cabinets des juges d'instruction	Parquets	Cabinets des juges d'instruction	Parquets	Cabinets des juges d'instruction	Parquets	Cabinets des juges d'instruction	Parquets	Cabinets des juges d'instruction	Parquets	Cabinets des juges d'instruction	Parquets	Cabinets des juges d'instruction	Parquets	Cabinets des juges d'instruction	Parquets	Cabinets des juges d'instruction
1840 { Auteurs inconnus	"	"	"	"	"	"	5	"	"	11	11	"	"	"	"	"	"	"
1840 { Charges insuffisantes	"	"	"	2	"	"	2	"	1	"	3	"	"	"	"	"	"	"
1841 { Auteurs inconnus	"	"	"	"	"	"	4	4	"	"	8	4	"	"	"	1	"	"
1841 { Charges insuffisantes	"	2	"	1	"	"	3	"	2	"	4	"	"	"	"	"	"	"
1842 { Auteurs inconnus	1	"	"	"	"	"	2	"	3	7	8	"	"	"	"	"	"	"
1842 { Charges insuffisantes	"	1	"	1	"	"	2	"	2	4	4	"	"	"	2	"	"	"
1843 { Auteurs inconnus	"	1	"	"	"	"	4	4	1	2	9	5	1	"	"	4	"	"
1843 { Charges insuffisantes	"	1	"	1	"	"	6	"	4	4	4	"	"	"	4	"	"	"
1844 { Auteurs inconnus	"	"	"	"	"	"	2	1	"	"	14	4	"	"	"	"	"	"
1844 { Charges insuffisantes	"	3	"	"	"	"	3	"	3	6	7	"	4	"	"	"	"	"
1845 { Auteurs inconnus	"	4	"	1	"	"	"	"	1	14	1	"	"	3	3	"	"	"
1845 { Charges insuffisantes	"	"	"	"	"	"	1	"	"	"	1	"	"	"	"	"	"	"
1846 { Auteurs inconnus	"	"	"	"	"	"	4	"	1	2	25	"	"	"	"	2	"	"
1846 { Charges insuffisantes	"	2	"	"	"	"	3	"	4	"	2	"	"	"	"	"	"	"
1847 { Auteurs inconnus	"	"	"	"	"	"	4	"	2	"	17	4	"	"	4	4	"	"
1847 { Charges insuffisantes	"	1	"	"	"	"	2	"	1	"	5	"	"	"	"	"	"	"
1848 { Auteurs inconnus	"	"	"	"	"	"	4	4	"	20	1	"	"	1	"	"	"	"
1848 { Charges insuffisantes	"	4	1	3	"	"	3	"	2	"	5	"	"	4	"	"	"	"
1849 { Auteurs inconnus	"	"	"	"	"	"	4	4	4	15	8	"	"	"	"	"	"	1
1849 { Charges insuffisantes	"	"	4	"	"	"	"	"	"	4	3	"	"	"	"	"	"	"
1850 { Auteurs inconnus	"	"	"	"	"	"	4	"	"	46	1	"	"	"	"	"	"	"
1850 { Charges insuffisantes	"	"	"	"	"	"	4	"	"	"	4	"	"	"	2	"	"	"

Province de la Flandre occidentale (suite).

ANNÉES.	Assassinat		Empoisonnement		Parricide		Infanterie.		Meurtre		Incendie		Fausse monnaie		Vol avec violence ou sur chemin public		Vol avec les cinq circonstances aggravantes	
	Parquets	Cabinets des juges d'instruction	Parquets	Cabinets des juges d'instruction	Parquets	Cabinets des juges d'instruction	Parquets	Cabinets des juges d'instruction	Parquets	Cabinets des juges d'instruction	Parquets	Cabinets des juges d'instruction	Parquets	Cabinets des juges d'instruction	Parquets	Cabinets des juges d'instruction	Parquets	Cabinets des juges d'instruction
1861 { Auteurs inconnus .	»	»	»	»	»	»	»	1	»	»	12	4	»	»	»	»	»	»
1861 { Charges insuffisantes	»	»	»	2	»	»	»	1	»	2	4	4	»	»	»	»	»	»
1862 { Auteurs inconnus	»	»	»	»	»	»	1	»	»	»	4	3	4	4	»	»	»	»
1862 { Charges insuffisantes	»	»	»	»	»	»	»	»	»	2	»	4	»	3	»	2	»	»
1863 { Auteurs inconnus . .	»	»	»	4	»	»	1	»	»	1	2	9	»	»	»	4	»	»
1863 { Charges insuffisantes	»	»	»	»	»	»	1	»	»	1	9	9	»	»	»	1	»	»
1864 { Auteurs inconnus . . .	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	48	7	»	»	»	7	»	»
1864 { Charges insuffisantes	»	»	»	2	»	»	1	2	»	3	2	4	»	»	»	4	»	»
1865 { Auteurs inconnus	»	»	»	»	»	»	2	»	»	4	7	9	»	»	»	4	»	»
1865 { Charges insuffisantes	»	2	»	1	»	»	»	2	»	2	3	»	»	»	»	4	»	»
1866 { Auteurs inconnus	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	25	2	»	»	1	2	»	»
1866 { Charges insuffisantes	»	2	»	»	»	»	»	»	1	»	»	9	»	»	»	4	»	»
1867 { Auteurs inconnus .	»	»	»	2	»	»	»	3	»	1	23	12	»	»	1	3	»	»
1867 { Charges insuffisantes	»	1	»	3	»	»	»	1	4	»	»	»	»	»	1	4	»	»
1868 { Auteurs inconnus . .	»	»	»	»	»	»	»	1	»	1	29	2	»	»	1	3	»	»
1868 { Charges insuffisantes	»	2	»	1	»	»	1	3	»	»	»	4	»	»	1	»	»	»
1869 { Auteurs inconnus . . .	»	»	»	2	»	»	»	1	»	2	4	2	»	»	1	3	»	»
1869 { Charges insuffisantes	»	»	»	2	»	»	4	2	»	3	»	3	»	»	»	4	»	»
1860 { Auteurs inconnus .	2	4	»	»	»	»	4	3	»	2	»	4	»	»	»	»	»	»
1860 { Charges insuffisantes	»	3	»	4	»	»	»	»	»	4	»	6	»	»	»	4	»	4

Province de la Flandre orientale.

ANNEES.	Assassinat		Empoisonnement		Parricide.		Infanticide		Mourire		Incendie		Fausse monnaie		Vol avec violence ou sur chemin public		Vol avec les cinq circonstances aggravantes	
	Parquets.	Cabinets des juges d'instruction	Parquets	Cabinets des juges d'instruction	Parquets	Cabinets des juges d'instruction	Parquets	Cabinets des juges d'instruction	Parquets	Cabinets des juges d'instruction	Parquets	Cabinets des juges d'instruction	Parquets	Cabinets des juges d'instruction	Parquets	Cabinets des juges d'instruction	Parquets	Cabinets des juges d'instruction
1840 { Auteurs inconnus .	"	"	"	"	"	"	2	1	"	2	15	4	"	"	"	10	"	1
1840 { Charges insuffisantes	"	4	"	"	"	"	"	2	"	2	"	6	"	"	"	2	"	1
1841 { Auteurs inconnus ...	"	"	"	"	"	"	1	"	"	1	13	4	"	"	"	2	"	4
1841 { Charges insuffisantes	"	2	"	"	"	"	"	2	"	2	"	3	"	"	"	4	"	"
1842 { Auteurs inconnus ..	4	1	"	1	"	"	2	"	"	2	31	17	"	"	"	"	"	"
1842 { Charges insuffisantes	"	2	"	"	"	"	"	"	4	"	"	5	"	"	"	2	"	"
1843 { Auteurs inconnus ..	"	1	"	"	"	"	4	2	"	1	23	18	"	"	"	1	"	"
1843 { Charges insuffisantes	"	2	"	"	"	"	"	4	"	"	"	1	"	"	"	"	"	"
1844 { Auteurs inconnus ..	"	4	"	"	"	"	4	1	4	2	22	10	"	"	"	"	"	4
1844 { Charges insuffisantes	"	1	"	"	"	"	"	2	"	5	1	3	"	"	"	4	"	1
1845 { Auteurs inconnus ..	"	"	"	1	"	"	1	1	"	2	12	15	"	"	"	"	"	"
1845 { Charges insuffisantes	"	"	"	4	"	"	4	1	"	3	"	4	"	"	"	"	"	"
1846 { Auteurs inconnus .	"	1	4	"	"	"	"	1	"	1	31	14	4	"	"	2	"	3
1846 { Charges insuffisantes	"	2	"	1	"	"	"	2	"	3	4	2	"	"	"	"	"	2
1847 { Auteurs inconnus ..	"	"	"	2	"	"	1	"	"	1	25	16	"	"	"	2	"	3
1847 { Charges insuffisantes	"	1	"	"	"	"	"	"	4	2	2	6	"	"	"	"	"	1
1848 { Auteurs inconnus ..	"	4	"	"	"	"	4	2	"	5	16	9	"	4	"	"	"	"
1848 { Charges insuffisantes.	"	"	"	"	"	"	"	2	"	4	2	4	"	"	"	"	"	"
1849 { Auteurs inconnus ...	"	4	"	"	"	"	2	4	"	1	14	20	1	"	"	3	"	"
1849 { Charges insuffisantes	"	4	"	"	"	"	"	4	"	3	"	7	"	"	"	1	"	"
1850 { Auteurs inconnus ...	1	4	"	"	"	"	3	2	"	1	20	16	"	"	"	"	"	"
1850 { Charges insuffisantes.	"	1	4	4	"	"	1	2	"	"	4	"	"	"	"	"	"	"

Province de la Flandre orientale (suite.)

ANNÉES.	Assassinat		Empoisonnement		Parricide		Infanticide		Meurtre		Incendie		Fausse monnaie.		Vol avec violence ou sur chemin public		Vol avec les cinq circonstances aggravantes		
	Parquets	Cabinets des juges d'instruction	Parquets.	Cabinets des juges d'instruction	Parquets	Cabinets des juges d'instruction	Parquets	Cabinets des juges d'instruction	Parquets	Cabinets des juges d'instruction	Parquets	Cabinets des juges d'instruction	Parquets	Cabinets des juges d'instruction	Parquets	Cabinets des juges d'instruction	Parquets	Cabinets des juges d'instruction	
1851	{	Auteurs inconnus	"	4	"	"	"	3	3	"	4	10	9	"	"	"	4	"	"
		Charges insuffisantes	"	3	"	"	"	1	1	"	4	3	6	"	"	"	"	"	"
1852	{	Auteurs inconnus	"	"	"	"	"	4	3	4	1	37	37	"	"	"	2	"	"
		Charges insuffisantes	1	1	"	"	"	"	1	1	"	"	3	8	"	"	"	"	"
1853	{	Auteurs inconnus	"	"	"	1	"	5	3	"	"	7	28	3	"	"	1	"	"
		Charges insuffisantes	"	"	4	"	"	7	4	"	"	7	4	"	"	"	"	"	"
1854	{	Auteurs inconnus	"	1	"	"	"	4	1	"	2	22	22	"	"	2	2	"	1
		Charges insuffisantes	"	"	"	"	"	"	1	"	1	"	2	"	"	1	4	"	"
1855	{	Auteurs inconnus	"	"	"	"	"	4	1	"	3	2	24	"	"	"	4	"	"
		Charges insuffisantes.	"	"	"	4	"	"	2	1	4	1	5	"	"	"	4	"	"
1856	{	Auteurs inconnus	"	"	"	"	"	2	4	"	"	3	21	"	"	"	2	"	"
		Charges insuffisantes	"	1	"	4	"	"	"	"	1	1	1	"	"	"	2	"	"
1857	{	Auteurs inconnus	"	4	"	"	"	4	2	"	4	7	25	"	"	"	2	"	"
		Charges insuffisantes	4	4	"	"	"	"	2	"	"	"	5	"	"	"	"	"	"
1858	{	Auteurs inconnus	"	"	"	2	"	"	4	"	2	"	53	"	"	"	3	"	"
		Charges insuffisantes.	"	4	"	"	"	"	4	"	2	"	6	"	"	"	3	"	"
1859	{	Auteurs inconnus	"	"	"	"	"	2	2	"	6	4	64	"	"	"	3	"	"
		Charges insuffisantes	"	"	"	"	"	"	3	"	4	4	8	"	"	"	"	"	"
1860	{	Auteurs inconnus	"	"	"	"	"	"	"	3	2	35	"	"	"	2	"	"	"
		Charges insuffisantes	"	1	"	2	"	"	"	"	1	"	6	"	"	"	"	"	1

Province de Hainaut.

ANNÉES.	Assassinaat		Empoisonnement		Parricide		Infanticide		Homicide		Incendie		Fausse monnaie		Vol avec violence ou sur chemin public		Vol avec des circonstances aggravantes	
	Parquets	Cabinets des juges d'instruction	Parquets	Cabinets des juges d'instruction	Parquets	Cabinets des juges d'instruction	Parquets	Cabinets des juges d'instruction	Parquets	Cabinets des juges d'instruction	Parquets	Cabinets des juges d'instruction	Parquets	Cabinets des juges d'instruction	Parquets	Cabinets des juges d'instruction	Parquets	Cabinets des juges d'instruction
1840 { Auteurs inconnus .	"	1	"	"	"	"	1	"	"	4	41	9	"	"	1	1	"	"
1840 { Charges insuffisantes	"	"	"	"	"	"	4	"	"	1	"	3	"	"	"	"	"	"
1841 { Auteurs inconnus	"	"	"	"	"	"	2	"	2	"	55	5	"	"	"	1	"	"
1841 { Charges insuffisantes	"	2	"	"	"	"	4	"	"	"	3	6	"	"	"	3	"	"
1842 { Auteurs inconnus	"	4	"	"	"	"	2	"	4	"	40	5	"	"	"	1	"	"
1842 { Charges insuffisantes	"	2	"	"	"	"	1	"	"	3	8	"	"	"	"	"	"	"
1843 { Auteurs inconnus	"	1	"	"	"	"	1	"	5	4	19	13	"	"	"	3	"	"
1843 { Charges insuffisantes	"	2	"	1	"	"	1	1	"	3	2	7	"	"	"	"	"	"
1844 { Auteurs inconnus	"	2	"	"	"	"	1	"	4	2	28	18	"	"	3	3	"	"
1844 { Charges insuffisantes	"	3	"	4	"	"	1	"	2	2	5	"	"	"	1	"	"	"
1845 { Auteurs inconnus	"	4	"	1	"	"	1	2	1	1	5	"	"	1	2	"	"	"
1845 { Charges insuffisantes	"	3	"	"	"	"	1	"	"	"	2	"	"	"	1	"	"	"
1846 { Auteurs inconnus .	"	4	"	1	"	"	1	2	"	1	21	8	"	"	3	3	"	"
1846 { Charges insuffisantes	"	"	"	"	"	1	"	1	"	2	3	4	"	"	4	4	"	"
1847 { Auteurs inconnus .	"	4	"	"	"	"	"	4	2	21	9	"	"	4	4	"	"	"
1847 { Charges insuffisantes	"	1	"	"	"	"	1	2	3	4	13	"	"	"	2	"	"	"
1848 { Auteurs inconnus	"	4	"	"	"	"	1	"	1	1	7	6	"	"	"	1	"	"
1848 { Charges insuffisantes	"	2	"	"	"	"	1	1	1	2	4	"	"	"	"	"	"	"
1849 { Auteurs inconnus .	"	"	"	4	"	"	"	"	"	5	9	"	"	"	"	"	"	"
1849 { Charges insuffisantes	"	3	"	"	"	"	2	2	"	6	6	"	"	"	"	"	"	"
1850 { Auteurs inconnus	"	"	"	"	"	"	1	2	"	3	3	5	"	"	"	2	"	1
1850 { Charges insuffisantes	"	3	"	"	"	1	"	1	4	5	4	"	"	"	1	"	"	"

Province de Hainaut (suite).

ANNÉES.	Assassinat.		Empoisonnement.		Parricide.		Infanticide.		Meurtre.		Incendie.		Fausse monnaie.		Vol avec violence ou sur chemin public.		Vol avec les cinq circonstances aggravantes.	
	Parquets.	Cabinets des juges d'instruction.	Parquets.	Cabinets des juges d'instruction.	Parquets.	Cabinets des juges d'instruction.	Parquets.	Cabinets des juges d'instruction.	Parquets.	Cabinets des juges d'instruction.	Parquets.	Cabinets des juges d'instruction.	Parquets.	Cabinets des juges d'instruction.	Parquets.	Cabinets des juges d'instruction.	Parquets.	Cabinets des juges d'instruction.
1851 { Auteurs inconnus ...	»	4	»	2	»	»	»	4	»	»	8	2	»	»	»	»	»	»
1851 { Charges insuffisantes.	»	4	»	»	»	»	»	»	4	4	20	4	»	»	4	4	»	»
1852 { Auteurs inconnus ...	»	4	»	3	»	»	4	3	1	3	13	12	»	»	»	»	»	»
1852 { Charges insuffisantes.	»	4	»	»	»	»	4	3	»	2	7	5	»	»	»	4	»	»
1853 { Auteurs inconnus ...	»	4	»	4	»	»	»	4	»	2	11	8	»	»	3	2	»	»
1853 { Charges insuffisantes.	»	6	»	4	»	»	»	»	4	3	10	4	»	»	4	»	»	»
1854 { Auteurs inconnus ...	»	4	»	»	»	»	4	4	»	1	18	4	»	»	»	2	»	»
1854 { Charges insuffisantes.	»	2	»	»	»	»	3	6	2	4	8	6	»	»	»	4	»	»
1855 { Auteurs inconnus ...	»	3	»	4	»	»	3	6	2	4	15	6	»	»	2	»	»	»
1855 { Charges insuffisantes.	»	4	1	1	»	»	»	5	»	1	4	4	»	»	1	»	»	»
1856 { Auteurs inconnus ...	4	»	»	4	»	»	5	2	4	2	21	11	»	»	»	»	»	»
1856 { Charges insuffisantes.	»	2	4	2	»	»	1	3	»	2	»	4	»	»	»	»	»	»
1857 { Auteurs inconnus ...	»	4	»	»	»	»	»	2	4	»	5	7	»	»	»	4	»	»
1857 { Charges insuffisantes.	»	4	2	»	»	»	1	2	»	7	12	4	»	»	4	»	»	»
1858 { Auteurs inconnus ...	»	2	»	»	»	»	»	3	»	2	13	10	»	»	»	»	»	4
1858 { Charges insuffisantes.	»	3	»	»	»	»	»	»	»	2	»	6	»	»	»	4	»	»
1859 { Auteurs inconnus ...	»	4	»	2	»	»	»	3	»	4	13	8	»	»	»	»	»	»
1859 { Charges insuffisantes.	»	»	»	4	»	»	»	2	»	6	4	7	»	»	»	»	»	4
1860 { Auteurs inconnus ...	»	4	4	»	»	»	»	2	4	2	17	11	»	»	»	2	»	»
1860 { Charges insuffisantes.	»	4	»	»	»	»	»	4	»	2	5	4	»	»	»	»	»	»

Province de Liège.

ANNÉES.	Assassinat.		Empoisonnement.		Parricide.		Infanticide.		Meurtre.		Incendie.		Fausse monnaie.		Vol avec violence ou sur chemin public.		Vol avec les cinq circonstances aggravantes.	
	Parquets.	Cabinets des juges d'instruction.	Parquets.	Cabinets des juges d'instruction.	Parquets.	Cabinets des juges d'instruction.	Parquets.	Cabinets des juges d'instruction.	Parquets.	Cabinets des juges d'instruction.	Parquets.	Cabinets des juges d'instruction.	Parquets.	Cabinets des juges d'instruction.	Parquets.	Cabinets des juges d'instruction.	Parquets.	Cabinets des juges d'instruction.
1840 { Auteurs inconnus ...	»	»	»	»	»	»	4	»	»	»	4	16	»	»	»	3	»	»
1840 { Charges insuffisantes.	»	»	»	»	4	»	»	»	»	4	3	2	»	»	»	2	»	»
1841 { Auteurs inconnus ...	»	»	»	»	»	»	»	»	»	2	13	3	»	»	»	»	»	»
1841 { Charges insuffisantes.	»	»	»	4	»	»	»	»	»	4	7	4	»	»	»	»	»	»
1842 { Auteurs inconnus ...	»	»	»	»	»	»	2	»	»	»	10	8	»	»	»	»	»	»
1842 { Charges insuffisantes.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	4	»	»	»	»	»	»
1843 { Auteurs inconnus ...	»	»	»	2	»	»	»	»	»	»	4	2	»	»	»	»	»	»
1843 { Charges insuffisantes.	»	»	»	»	»	»	2	»	»	4	2	5	»	»	»	»	»	»
1844 { Auteurs inconnus ...	»	4	»	»	»	»	»	»	»	4	8	5	»	»	»	»	»	»
1844 { Charges insuffisantes.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	2	»	2	»	»	»	»	»	»
1845 { Auteurs inconnus ...	»	»	»	»	»	»	»	»	»	2	44	3	»	»	»	»	»	»
1845 { Charges insuffisantes.	»	»	»	»	»	»	2	»	»	4	4	3	»	»	»	4	»	»
1846 { Auteurs inconnus ...	»	4	»	4	»	»	4	»	»	»	44	4	»	»	»	»	»	»
1846 { Charges insuffisantes.	»	»	»	4	»	»	2	»	»	2	4	5	»	»	»	»	»	»
1847 { Auteurs inconnus ...	»	»	»	»	»	»	»	»	4	»	44	3	»	»	»	»	»	»
1847 { Charges insuffisantes.	»	»	»	»	»	»	4	2	»	2	2	5	»	»	»	»	»	»
1848 { Auteurs inconnus ...	»	»	»	»	»	»	4	»	»	4	5	4	»	»	»	»	»	»
1848 { Charges insuffisantes.	»	3	»	»	»	»	4	»	»	3	29	5	»	»	»	»	»	»
1849 { Auteurs inconnus ...	4	»	»	»	»	»	4	»	4	4	3	»	»	»	»	»	»	»
1849 { Charges insuffisantes.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	2	»	5	»	»	»	»	»	»
1850 { Auteurs inconnus ...	»	»	»	»	»	»	4	»	4	4	2	»	»	»	»	»	»	»
1850 { Charges insuffisantes.	»	»	»	»	»	»	4	»	»	»	5	2	»	»	»	»	»	»

Province de Liège (suite.)

ANNÉES.	Assassinat		Empoisonnement		Parricide.		Infanticide.		Meurtre		Incendie		Fausse monnaie		Vol avec violence ou sur chemin public		Vol avec les cinq circonstances aggravantes	
	Parquets	Cabinets des juges d'instruction	Parquets	Cabinets des juges d'instruction	Parquets	Cabinets des juges d'instruction	Parquets	Cabinets des juges d'instruction	Parquets	Cabinets des juges d'instruction	Parquets	Cabinets des juges d'instruction	Parquets	Cabinets des juges d'instruction	Parquets	Cabinets des juges d'instruction	Parquets	Cabinets des juges d'instruction
1851	Auteurs inconnus .	4	»	»	»	»	»	»	1	4	2	»	»	1	»	»	»	»
		4	»	»	»	»	»	4	4	1	»	2	»	»	»	»	»	»
1852	Auteurs inconnus	»	»	»	»	»	2	»	»	2	6	»	»	»	1	»	»	»
		»	»	»	»	»	»	»	2	»	2	»	»	3	»	»	»	»
1853	Auteurs inconnus . . .	»	»	»	»	»	1	»	4	1	7	»	»	2	4	»	»	»
		»	»	»	»	»	»	2	»	3	3	»	»	2	4	»	»	»
1854	Auteurs inconnus .	»	»	»	»	»	1	»	1	43	»	»	»	1	2	»	»	»
		»	»	1	4	»	»	3	»	»	4	»	»	»	»	»	»	»
1855	Auteurs inconnus .	»	»	1	»	»	»	2	»	4	5	4	»	»	1	»	»	»
		4	1	»	»	»	»	»	»	2	10	3	»	»	»	»	»	»
1856	Auteurs inconnus .	»	»	»	»	»	»	»	4	5	3	»	»	»	2	»	»	»
		»	»	4	»	»	»	3	»	»	4	»	»	4	1	»	»	»
1857	Auteurs inconnus . .	2	»	3	»	»	»	3	»	4	4	4	»	»	1	3	»	»
		»	»	4	»	»	»	»	4	2	4	4	»	»	4	4	»	»
1858	Auteurs inconnus . . .	1	»	»	»	»	»	1	»	1	4	4	»	»	4	»	»	»
		4	»	»	»	»	»	4	»	2	4	4	»	»	»	»	»	»
1859	Auteurs inconnus . . .	3	»	4	»	»	1	1	»	4	1	2	»	»	1	4	»	»
		3	1	»	»	»	»	5	»	»	4	»	»	»	»	»	»	»
1860	Auteurs inconnus . .	»	»	»	»	»	1	2	»	2	4	7	»	»	3	»	»	»
		»	»	1	»	»	1	2	»	4	4	6	»	»	4	»	»	»

Province de Limbourg.

ANNÉES.	Assassinat.		Empoisonnement.		Parricide.		Infanticide.		Meurtre.		Incendie.		Fausse monnaie.		Vol avec violence ou sur chemin public.		Vol avec les cinq circonstances aggravantes.	
	Parquets.	Cabinets des juges d'instruction.	Parquets.	Cabinets des juges d'instruction.	Parquets.	Cabinets des juges d'instruction.	Parquets.	Cabinets des juges d'instruction.	Parquets.	Cabinets des juges d'instruction.	Parquets.	Cabinets des juges d'instruction.	Parquets.	Cabinets des juges d'instruction.	Parquets.	Cabinets des juges d'instruction.	Parquets.	Cabinets des juges d'instruction.
1840 { Auteurs inconnus ...	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	7	"	"	"	3	"	"
1840 { Charges insuffisantes.	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	2	"	"
1844 { Auteurs inconnus ...	"	"	"	"	"	"	"	4	"	"	"	1	"	"	"	4	"	"
1844 { Charges insuffisantes.	"	"	"	"	"	"	"	"	"	4	"	"	"	"	"	"	"	"
1842 { Auteurs inconnus ...	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	3	"	"	"	4	"	"
1842 { Charges insuffisantes.	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	4	"	"	"	2	"	"
1843 { Auteurs inconnus ...	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	6	"	"	"	4	"	"
1843 { Charges insuffisantes.	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
1844 { Auteurs inconnus ...	"	"	"	"	"	"	"	"	"	4	"	5	"	"	"	2	"	"
1844 { Charges insuffisantes.	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	2	"	"	"	"	"	"
1845 { Auteurs inconnus ...	"	4	"	"	"	"	"	"	"	"	"	10	"	"	"	3	"	"
1845 { Charges insuffisantes.	"	4	"	"	"	"	"	"	"	"	"	4	"	"	"	"	"	"
1846 { Auteurs inconnus ...	"	"	"	"	"	"	"	4	"	"	4	4	"	"	"	4	"	"
1846 { Charges insuffisantes.	"	"	"	"	"	"	"	"	"	4	"	3	"	"	"	2	"	"
1847 { Auteurs inconnus ...	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	7	"	"	"	6	"	"
1847 { Charges insuffisantes.	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	2	"	"	"	5	"	"
1848 { Auteurs inconnus ...	"	"	"	"	"	"	"	"	"	4	4	4	"	"	"	3	"	"
1848 { Charges insuffisantes.	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	4	"	"	"	4	"	"
1849 { Auteurs inconnus ...	"	"	"	"	"	"	"	"	"	4	"	2	"	"	"	4	"	"
1849 { Charges insuffisantes.	"	"	"	"	"	"	"	"	"	4	"	"	"	"	"	"	"	"
1850 { Auteurs inconnus ...	"	4	"	"	"	"	"	"	"	"	4	4	"	"	"	4	"	"
1850 { Charges insuffisantes.	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"

Province de Limbourg (suite).

ANNÉES.	Assassinat.		Empoisonnement.		Patricide.		Infanticide.		Meurtre.		Incendie.		Fausse monnaie.		Vol avec violence ou sur chemin public.		Vol avec les cinq circonstances aggravantes.	
	Parquets.	Cabinets des juges d'instruction.	Parquets.	Cabinets des juges d'instruction.	Parquets.	Cabinets des juges d'instruction.	Parquets.	Cabinets des juges d'instruction.	Parquets.	Cabinets des juges d'instruction.	Parquets.	Cabinets des juges d'instruction.	Parquets.	Cabinets des juges d'instruction.	Parquets.	Cabinets des juges d'instruction.	Parquets.	Cabinets des juges d'instruction.
1851 { Auteurs inconnus ...	»	4	»	»	»	»	»	»	»	4	»	6	»	»	»	»	»	»
1851 { Charges insuffisantes.	»	»	»	»	»	»	»	1	»	»	1	2	»	»	»	»	»	»
1852 { Auteurs inconnus ...	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	20	8	»	»	»	4	»	»
1852 { Charges insuffisantes.	»	4	»	»	»	»	»	1	»	»	»	3	»	»	»	»	»	»
1853 { Auteurs inconnus ...	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	5	»	»	4	3	»	»
1853 { Charges insuffisantes.	»	1	»	»	»	»	»	4	»	»	»	2	»	»	»	»	»	»
1854 { Auteurs inconnus ...	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	5	»	»	2	2	»	»
1854 { Charges insuffisantes.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	4	5	4	»	»	»	»	»	»
1855 { Auteurs inconnus ...	»	»	4	4	»	»	4	»	»	»	4	6	»	»	4	2	»	»
1855 { Charges insuffisantes.	»	»	»	»	»	»	4	4	»	»	5	2	»	»	»	»	»	»
1856 { Auteurs inconnus ...	»	»	»	»	»	»	»	»	4	2	3	3	»	»	»	4	»	»
1856 { Charges insuffisantes.	»	»	»	»	»	»	»	»	1	2	1	3	»	»	2	2	»	»
1857 { Auteurs inconnus ...	»	»	»	»	»	»	4	»	4	5	49	»	»	»	»	»	»	»
1857 { Charges insuffisantes.	»	»	»	»	»	»	1	5	4	4	5	4	»	»	»	»	»	»
1858 { Auteurs inconnus ...	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	11	»	»	4	4	»	»
1858 { Charges insuffisantes.	»	»	»	4	»	»	1	»	4	»	»	4	»	»	»	»	»	»
1859 { Auteurs inconnus ...	»	»	»	»	»	»	4	»	»	»	2	3	»	»	»	4	»	»
1859 { Charges insuffisantes.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	5	»	»	»	»	»	»
1860 { Auteurs inconnus ...	»	»	»	»	»	»	»	»	»	4	3	4	»	»	4	2	»	»
1860 { Charges insuffisantes.	»	»	»	4	»	»	»	»	»	»	»	5	»	»	»	»	»	»

Province de Luxembourg

ANNÉES.	Assassinat.		Empoisonnement.		Parricide.		Infanticide.		Meurtre.		Incendie.		Fausse monnaie.		Vol avec violence ou sur chemin public.		Vol avec les cinq circonstances aggravantes.	
	Parquets	Cabinets des juges d'instruction	Parquets	Cabinets des juges d'instruction	Parquets	Cabinets des juges d'instruction	Parquets	Cabinets des juges d'instruction	Parquets	Cabinets des juges d'instruction	Parquets	Cabinets des juges d'instruction	Parquets	Cabinets des juges d'instruction	Parquets	Cabinets des juges d'instruction	Parquets	Cabinets des juges d'instruction
1840	{	Auteurs inconnus ...	»	»	»	»	»	»	»	1	2	16	»	»	1	2	»	»
		Charges insuffisantes	»	4	»	»	»	»	4	»	3	»	5	»	»	»	»	»
1841	{	Auteurs inconnus ...	»	»	»	»	»	»	»	2	4	3	»	»	»	»	»	»
		Charges insuffisantes	»	»	»	»	»	»	4	»	1	»	»	»	»	»	»	»
1842	{	Auteurs inconnus ...	»	»	»	»	»	»	»	4	3	8	»	»	1	»	»	»
		Charges insuffisantes	»	1	»	»	»	»	1	»	»	9	»	»	»	»	»	»
1843	{	Auteurs inconnus ...	»	»	»	»	»	»	4	»	2	»	»	»	»	»	»	»
		Charges insuffisantes.	»	»	»	»	»	»	»	»	4	»	»	»	»	»	»	»
1844	{	Auteurs inconnus ...	»	»	»	»	»	»	»	4	2	17	»	2	»	»	»	»
		Charges insuffisantes	»	»	»	»	»	»	2	»	»	1	»	»	»	»	»	»
1845	{	Auteurs inconnus ...	»	»	»	»	»	»	»	»	»	21	»	»	»	»	»	»
		Charges insuffisantes	»	4	»	»	»	»	»	4	»	1	»	»	»	»	»	»
1846	{	Auteurs inconnus ...	»	»	»	»	»	»	»	1	3	48	»	»	»	7	»	1
		Charges insuffisantes	»	»	»	»	»	»	2	»	»	4	»	»	»	1	»	»
1847	{	Auteurs inconnus ...	»	»	»	»	»	»	4	»	»	8	13	»	»	4	»	»
		Charges insuffisantes.	»	»	»	»	»	»	2	»	1	»	6	»	»	1	»	»
1848	{	Auteurs inconnus ...	»	4	»	4	»	»	»	4	8	40	»	»	»	»	»	»
		Charges insuffisantes.	»	2	»	»	»	»	»	»	»	4	»	»	»	»	»	»
1849	{	Auteurs inconnus ...	»	»	»	»	»	»	»	»	9	41	»	»	»	»	»	»
		Charges insuffisantes	»	»	»	»	»	»	2	»	»	3	»	»	»	4	»	»
1850	{	Auteurs inconnus ...	»	»	»	»	»	»	»	»	6	11	»	»	»	»	»	»
		Charges insuffisantes.	»	»	»	»	»	»	4	»	4	»	»	»	»	»	»	»

Province de Luxembourg (suite.)

ANNÉES.	Assassinaat.		Empoisonnement.		Parricide.		Infanticide.		Meurtre.		Incendie.		Fausse monnaie.		Vol avec violence ou sur chemin public.		Vol avec les cinq circonstances aggravantes.	
	Parquets.	Cabinets des juges d'instruction.	Parquets.	Cabinets des juges d'instruction.	Parquets.	Cabinets des juges d'instruction.	Parquets.	Cabinets des juges d'instruction.	Parquets.	Cabinets des juges d'instruction.	Parquets.	Cabinets des juges d'instruction.	Parquets.	Cabinets des juges d'instruction.	Parquets.	Cabinets des juges d'instruction.	Parquets.	Cabinets des juges d'instruction.
1851	Auteurs inconnus ...		"	"	"	"	"	2	"	4	4	9	"	"	"	"	"	"
	Charges insuffisantes.		"	4	"	"	"	4	"	4	4	2	"	"	"	"	"	"
1852	Auteurs inconnus ...		"	4	"	"	"	2	"	"	4	10	"	"	"	"	"	"
	Charges insuffisantes.		"	"	"	1	"	4	"	"	"	4	"	"	"	"	"	"
1853	Auteurs inconnus ...		"	"	"	"	"	"	"	"	6	13	"	"	"	"	"	"
	Charges insuffisantes.		"	"	"	4	"	4	"	4	4	3	"	"	"	"	"	"
1854	Auteurs inconnus ..		4	"	"	"	"	"	"	4	6	21	"	"	"	"	"	"
	Charges insuffisantes		"	"	"	"	"	"	"	4	"	4	"	"	"	"	"	"
1855	Auteurs inconnus ...		"	"	"	"	"	"	"	"	"	3	"	"	"	"	"	"
	Charges insuffisantes.		"	"	"	"	"	4	"	4	"	2	"	"	"	"	"	"
1856	Auteurs inconnus ...		"	"	"	"	"	4	"	"	"	4	"	"	"	"	"	"
	Charges insuffisantes.		"	"	"	"	"	"	"	3	"	2	"	"	"	4	"	"
1857	Auteurs inconnus ...		"	"	"	"	"	"	4	"	2	10	"	"	"	"	"	"
	Charges insuffisantes.		"	"	"	4	"	"	"	4	"	2	"	"	"	"	"	"
1858	Auteurs inconnus ...		"	"	"	"	"	"	"	4	2	48	"	"	"	"	"	"
	Charges insuffisantes.		"	"	"	"	"	"	"	"	4	3	"	"	"	"	"	"
1859	Auteurs inconnus ...		"	4	"	"	"	"	"	4	"	14	"	"	"	"	"	"
	Charges insuffisantes.		"	4	"	"	"	"	"	"	"	2	"	"	"	"	"	"
1860	Auteurs inconnus ..		"	"	"	"	"	"	4	"	4	5	"	"	"	4	"	"
	Charges insuffisantes.		"	"	"	4	"	"	"	2	"	"	"	"	"	"	"	"

Province de Namur.

ANNÉES.	Assassinat.		Empoisonnement.		Parricide.		Infanticide.		Meurtre.		Incendie.		Fausse monnaie.		Vol avec violence ou sur chemin public.		Vol avec les cinq circonstances aggravantes.	
	Parquets.	Cabinets des juges d'instruction.	Parquets.	Cabinets des juges d'instruction.	Parquets.	Cabinets des juges d'instruction.	Parquets.	Cabinets des juges d'instruction.	Parquets.	Cabinets des juges d'instruction.	Parquets.	Cabinets des juges d'instruction.	Parquets.	Cabinets des juges d'instruction.	Parquets.	Cabinets des juges d'instruction.	Parquets.	Cabinets des juges d'instruction.
1840 { Auteurs inconnus ...	"	"	"	"	"	"	"	"	"	2	3	3	"	"	"	"	"	"
1840 { Charges insuffisantes.	"	"	"	4	"	"	"	"	"	3	2	2	"	"	"	"	"	"
1844 { Auteurs inconnus ...	"	"	"	"	"	"	"	4	"	"	9	4	"	"	"	4	"	"
1844 { Charges insuffisantes.	"	4	"	"	"	"	"	"	"	4	1	3	"	"	"	1	"	"
1842 { Auteurs inconnus ...	"	"	"	4	"	"	"	"	"	4	3	2	"	"	"	1	"	"
1842 { Charges insuffisantes.	"	"	"	"	"	"	"	"	"	1	"	4	"	"	"	"	"	"
1843 { Auteurs inconnus ...	"	4	"	"	"	"	"	4	"	"	4	"	"	"	"	"	"	"
1843 { Charges insuffisantes.	"	"	"	2	"	"	"	"	"	4	2	4	"	"	"	"	"	"
1844 { Auteurs inconnus ...	"	4	"	"	"	"	"	"	"	4	2	4	"	"	"	2	"	"
1844 { Charges insuffisantes.	"	2	"	"	"	"	"	2	"	2	4	2	"	"	"	2	"	"
1845 { Auteurs inconnus ...	"	4	"	"	"	"	"	"	"	4	4	1	"	"	"	"	"	"
1845 { Charges insuffisantes.	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	2	"	"	"	"	"	"
1846 { Auteurs inconnus ...	"	"	"	"	"	"	"	"	"	4	"	"	"	"	"	2	"	"
1846 { Charges insuffisantes.	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
1847 { Auteurs inconnus ...	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	4	"	"	"	"	4	"	"
1847 { Charges insuffisantes.	"	2	"	"	"	"	"	"	"	4	"	6	"	"	"	"	"	"
1848 { Auteurs inconnus ...	"	4	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
1848 { Charges insuffisantes.	"	"	"	"	"	"	"	4	"	2	2	2	"	"	"	"	"	"
1849 { Auteurs inconnus ...	"	4	"	"	"	"	"	"	"	2	2	3	"	"	"	2	"	"
1849 { Charges insuffisantes.	"	"	"	4	"	"	"	2	"	"	"	4	"	"	"	"	"	"
1850 { Auteurs inconnus ...	"	4	"	"	"	"	"	"	"	"	"	4	"	"	"	"	"	"
1850 { Charges insuffisantes.	"	"	"	"	"	"	"	4	"	"	"	2	"	"	"	"	"	"

Province de Namur (suite.)

ANNÉES.	Assassinat.		Empoisonnement.		Parricide.		Infanticide.		Meurtre.		Incendie.		Fausse monnaie.		Vol avec violence ou sur chemin public.		Vol avec les cinq circonstances aggravantes.	
	Parquets.	Cabinets des juges d'instruction.	Parquets.	Cabinets des juges d'instruction.	Parquets.	Cabinets des juges d'instruction.	Parquets.	Cabinets des juges d'instruction.	Parquets.	Cabinets des juges d'instruction.	Parquets.	Cabinets des juges d'instruction.	Parquets.	Cabinets des juges d'instruction.	Parquets.	Cabinets des juges d'instruction.	Parquets.	Cabinets des juges d'instruction.
1851 { Auteurs inconnus ...	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	2	2	"	4	"	"	"	"
1851 { Charges insuffisantes.	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
1852 { Auteurs inconnus ...	"	"	"	"	"	"	2	"	"	"	5	2	"	"	"	2	"	"
1852 { Charges insuffisantes.	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	2	6	"	"	"	"	"	"
1853 { Auteurs inconnus ...	"	4	"	"	"	"	"	"	4	"	33	2	"	"	"	2	"	"
1853 { Charges insuffisantes.	"	4	"	"	"	"	4	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
1854 { Auteurs inconnus ...	"	"	"	"	"	"	4	"	"	"	4	5	"	"	"	"	"	"
1854 { Charges insuffisantes.	"	2	"	"	"	"	2	"	"	"	6	"	"	"	"	"	"	"
1855 { Auteurs inconnus ...	"	4	"	"	"	"	"	"	"	"	2	6	"	"	"	"	"	"
1855 { Charges insuffisantes.	"	"	"	4	"	"	4	"	4	"	3	"	"	"	"	"	"	"
1856 { Auteurs inconnus ...	"	"	"	2	"	"	4	"	"	"	9	2	"	"	"	"	"	"
1856 { Charges insuffisantes.	"	4	"	"	"	"	4	"	"	"	6	"	"	"	4	"	"	"
1857 { Auteurs inconnus ...	"	"	"	"	"	"	5	"	"	"	"	40	"	"	"	4	"	"
1857 { Charges insuffisantes.	"	"	"	2	"	"	4	"	"	"	3	"	"	"	"	"	"	"
1858 { Auteurs inconnus ...	"	"	4	4	"	"	2	"	4	44	27	"	"	"	"	"	"	"
1858 { Charges insuffisantes.	"	"	4	2	"	"	"	"	"	"	7	"	"	"	"	"	"	"
1859 { Auteurs inconnus ...	"	"	"	"	"	"	"	"	4	59	22	"	"	"	"	"	"	"
1859 { Charges insuffisantes.	"	"	"	"	"	"	"	"	5	4	5	"	"	"	"	"	"	"
1860 { Auteurs inconnus ...	"	"	"	"	"	"	2	"	"	"	3	"	"	"	"	"	"	"
1860 { Charges insuffisantes.	"	"	"	"	"	"	"	"	2	4	4	"	"	"	"	"	"	"

TABLE DES MATIÈRES.

Rapport	1
-------------------	---

ANNEXES.

Réponses du Gouvernement aux questions posées par la section centrale	11
Relevé des condamnations à mort depuis l'an IV jusqu'en 1830	14
Condamnations à mort et exécutions, dans le royaume, depuis 1831 jusqu'en 1860.	16
Id., par province.	18
État du lieu et du jour des exécutions à mort, depuis 1830	56
Tableau indiquant le nombre des accusés et celui des condamnés à mort	57
Proportion entre le nombre des exécutions et celui des condamnations à mort	58
Tableau indiquant le sexe des condamnés, auxquels, par l'exercice de la prérogative royale, il a été accordé grâce de la vie, et nature des commutations de peine obtenues. <i>ib.</i>	
Relevé, par province, des crimes capitaux dont les auteurs sont restés inconnus. —	
Poursuites abandonnées, les charges étant insuffisantes	59
